

1 Mise en œuvre de l'approche de terrain

Une réponse rapide aux besoins locaux ~ La catastrophe provoquée par le gigantesque séisme de Sumatra et le tsunami dans l'océan Indien ~

Secours d'urgence

Les équipes japonaises de secours d'urgence (JDR) assurent la plus grande intervention de leur histoire

Le grand séisme de Sumatra et le tsunami dans l'océan Indien, survenus le 26 décembre 2004, ont fait plus de 170 000 victimes (au 30 mars 2005). Les équipes japonaises de secours d'urgence (Japan Disaster Relief Team ou JDR) ont été envoyées dans la région touchée par la catastrophe, lors de la plus grande opération depuis leur création.

Chaque type de catastrophes engendre des problèmes bien spécifiques pour les victimes. Ici, le tsunami a provoqué quantité de blessures traumatiques. De plus, les mauvaises conditions sanitaires laissent craindre le développement de maladies infectieuses. Enfin, les dommages matériels provoqués par le tsunami étaient si importants qu'on a jugé nécessaire l'envoi rapide d'équipes médicales sur place, en raison de la paralysie des hôpitaux locaux.

Outre les Forces d'autodéfense du Japon, 13 équipes des JDR, réunissant 248 personnes, ont été envoyées dans quatre pays. Environ 6 700 patients ont été soignés par les équipes médicales. Une équipe médicale a quitté le Japon pour le Sri Lanka le 27 décembre. Le 29 décembre, une équipe de secours est partie pour la Thaïlande et les équipes médicales se sont envolées pour les Maldives. Le 30 décembre, des équipes médicales sont parties

pour la Thaïlande et l'Indonésie. La plupart des équipes déployées dans un premier temps l'ont été dans les quatre jours qui ont suivi la catastrophe. L'équipe médicale dépêchée au Sri Lanka, notamment, a quitté l'aéroport Narita 23 heures seulement après que le tsunami ne touche les côtes du Sri Lanka, devenant la première équipe de secours étrangère arrivée à l'aéroport de Colombo.

De plus, parallèlement à l'envoi des équipes, divers équipements de secours, comme des tentes et des couvertures, ont été acheminés par avion vers l'Indonésie, le Sri Lanka, les Maldives et la Thaïlande, depuis les entrepôts de la JICA à Singapour, dans les deux ou trois jours suivant la catastrophe. Des équipes des ambassades du Japon et de la JICA étaient présentes dans les aéroports pour réceptionner le matériel et pour veiller à sa distribution dans les régions concernées, dans les meilleurs délais.

Les bureaux de la JICA répondent aux besoins locaux

Toutefois, l'excellente qualité des secours d'urgence durant cette catastrophe ne s'est pas cantonnée à la rapidité du déploiement des équipes. Les bureaux de la JICA en Indonésie, au Sri Lanka, en Thaïlande et aux Maldives, qui disposent d'une bonne connaissance de leurs régions respectives, ont accompli un travail extraordinaire. Pour préparer l'arrivée de l'équipe, le bureau de



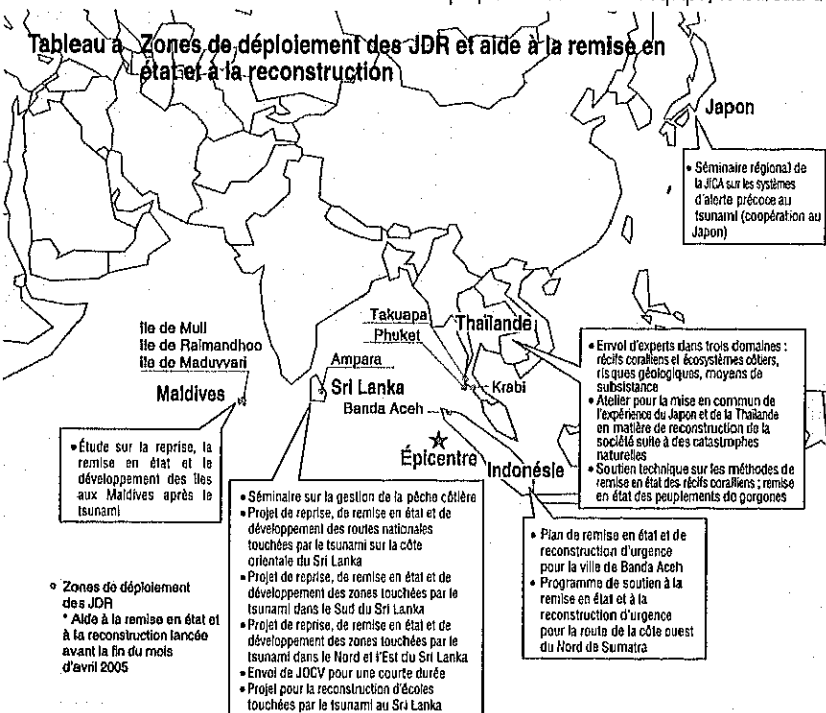
Une équipe de secours cherche des survivants sous les décombres (Thaïlande).

la JICA au Sri Lanka a réalisé un travail de collecte d'informations considérable, destiné à sélectionner les sites bénéficiaires de l'aide. En Thaïlande, un bureau temporaire a été ouvert à Phuket, touché de plein fouet par la catastrophe, pour apporter un vaste soutien aux différentes équipes d'intervention : équipes de secours, équipes hélicoptérées, équipes médicales, médecins légistes, spécialistes de recherches. En Indonésie, le bureau de la JICA a assuré un soutien total aux équipes, en leur adjoignant des membres de son personnel pour garantir leur sécurité dans les zones touchées par la catastrophe, dans un contexte exigeant des mesures de sécurité adéquates¹¹.

Sur le terrain, des volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (JOCV) connaissant les différentes régions ont apporté leur concours aux équipes en Thaïlande, en travaillant comme interprètes. En Indonésie, d'anciens stagiaires¹² ont trouvé des logements et des véhicules à mettre à la disposition des équipes de secours, dans la ville dévastée. À Aceh, un ancien stagiaire s'est proposé comme interprète bénévole pour venir en aide à l'équipe médicale. Alors que ses proches avaient été touchés par la catastrophe et qu'il était extrêmement affecté par les souffrances de la population de son pays d'origine, dont il parle la langue, il n'a pas ménagé ses efforts pour aider l'équipe médicale.

Les activités médicales de l'équipe de secours n'ont pas été interrompues au terme de la période d'urgence, qui a duré deux semaines. La province d'Aceh, en Indonésie, a été la région la plus touchée. L'unité médicale des Forces d'autodéfense du Japon y est restée plus d'un mois après le troisième envoi d'une équipe médicale, assurant des soins avec un grand dévouement.

Dans ce contexte, signalons également qu'une équipe a été chargée de réaliser une



étude sur les maladies infectieuses et sur les dommages psychologiques subis par les populations un mois après la catastrophe. Les résultats de cette étude, réalisée par l'équipe des JDR dans le cadre de ses activités, ont bénéficié aux activités d'aide à la remise en état et à la reconstruction de la JICA, débouchant sur des projets dans les régions concernées et sur l'accueil de stagiaires au Japon.

*1 Mesures de sécurité adéquates : depuis 1998 environ, des conflits opposent régulièrement le GAM (Mouvement pour un Aceh libre), qui revendique l'indépendance par rapport à l'Indonésie, aux forces de l'ordre et à la police indonésiennes.

*2 Anciens stagiaires : personnes ayant participé à des formations de la JICA au Japon.

Aide à la remise en état et à la reconstruction

Le 25 janvier 2005, alors que les activités de secours des JDR se poursuivaient encore dans certains pays, la JICA a envoyé une mission d'étude de formulation de projets en Indonésie, au Sri Lanka, aux Maldives et en Thaïlande, pour déterminer les besoins en matière d'aide à la remise en état et à la reconstruction et pour identifier des projets nécessitant une aide immédiate.

Indonésie

Dans ce pays, qui a été le plus gravement touché, l'équipe des JDR, qui réunissait des équipes médicales et des Forces d'autodéfense, a mené des activités médicales, de transport et de prévention des maladies. Toutefois, même une fois passée la période la plus critique, la catastrophe a laissé des stigmates profonds, et la poursuite de l'aide s'imposait dans les domaines suivants : remise en état des routes et des ponts, remise en état du réseau de distribution et d'évacuation d'eau, éducation, soins médicaux, reconstruction locale. La ville de Banda Aceh, dans la province d'Aceh, en particulier, avait subi des dommages si considérables qu'elle était presque détruite à moitié. Quantité de fonctionnaires municipaux comptant parmi les victimes, la mise en œuvre de plans de remise en état et de reconstruction s'est révélée particulièrement difficile.

Dans ce contexte, la JICA a entamé des négociations portant sur une aide à la



Construction d'un bateau de pêche, en coopération avec une ONG locale impliquée dans les activités de reconstruction à l'échelle locale (Banda Aceh)
Photo : Katsumi Yoshida

reconstruction avec les instances concernées de l'État indonésien et de la ville de Banda Aceh, dans la province d'Aceh, qui montrait quelques signes de reprise, et a décidé de réaliser une étude de développement d'urgence^{*1}. Les activités d'aide, qui ne se cantonnent pas à la formulation de plans de reconstruction, mais qui portent aussi, par exemple, sur la reprise des activités de pêche et sur l'aide aux victimes de traumatismes, ont été mises en œuvre en coopération avec des ONG locales, afin d'apporter une aide directe aux populations. Ainsi, des installations de traitement des déchets qui avaient été détruites ont été réparées, afin de prévenir l'apparition de maladies infectieuses liées aux mauvaises conditions sanitaires. Ces efforts ont été mis en œuvre à la fois sous forme d'études et d'activités concrètes. La JICA apportera son aide à la restauration du cadastre, nécessaire aux plans de remise en état des villes et à des formations sur le TSPT (trouble de stress post-traumatique), sans oublier les autres projets de l'Agence en cours en Indonésie.

Le bureau local d'Aceh^{*2} a été créé en coopération par le bureau de la JICA en Indonésie et l'ambassade du Japon en Indonésie, pour assurer la collecte et la coordination des informations sur les besoins locaux.

Sri Lanka

Avant le tsunami, le Sri Lanka veillait déjà à respecter un équilibre du développement entre les régions et les ethnies^{*3}, afin de consolider la paix dans le pays. Dans ce contexte, l'aide à la reconstruction après le tsunami a bénéficié à toutes les régions touchées, y compris à celle contrôlée par les LTTE (Tigres de Libération de l'Eelam Tamoul), sous la forme d'une coopération financière non remboursable et non liée à un projet^{*4}, et d'une aide à la remise en état et à la reconstruction, en collaboration avec la Banque japonaise pour la coopération internationale (JBIC). Les résultats de l'étude de formulation de projets réalisée en janvier ont débouché sur plusieurs activités mises en œuvre par le biais de l'étude de développement d'urgence, comme la formulation de plans régionaux de remise en état et de reconstruction pour les zones touchées par le tsunami, le soutien apporté aux organisations locales, le soutien des pêcheurs indépendants, et l'aide à la reconstruction des zones urbaines. Par ailleurs, la JICA a envoyé dans le pays 19 anciens JOCV disposant d'une expérience de terrain au Sri Lanka, dans le cadre d'une mission de court terme, pour soulager les populations en proie au stress, aux tensions, aux angoisses et à l'épuisement. Des équipes de JOCV ont sillonné les régions touchées, y compris les camps accueillant les populations évacuées, pour y proposer des activités de



Sur les visages des participantes à l'atelier de création artisanale organisé par une JOCV, les sourires reviennent (Sri Lanka).

loisirs et une prise en charge psychologique (voir p. 48). En outre, une étude portant sur la reconstruction de 14 écoles primaires et secondaires a été réalisée.

Enfin, un accord a été conclu entre le gouvernement sri-lankais et les LTTE pour mettre en place des mécanismes de coordination des opérations de secours suite au tsunami. Ainsi ce désastre sans précédent aura-t-il peut-être contribué à promouvoir le processus de paix.

Maldives

Grâce aux brise-lames construits à l'aide de la coopération financière non remboursable japonaise, l'impact du tsunami sur l'île de Malé, où se trouve la capitale, a pu être limité. Toutefois, des infrastructures comme les ports, les écoles et des centres médicaux ont été endommagés sur plus de 25 % des îles habitées, et quantité de bateaux de pêche ont été détruits. Tandis que le gouvernement japonais a octroyé une aide sous forme de coopération financière non remboursable et non liée à un projet, la JICA a mené une étude de développement d'urgence pour contribuer à la formulation de plans de remise en état à court terme et à des plans de reconstruction et de développement à moyen terme, ainsi qu'à des projets pilotes reposant sur une participation de la population locale, dans le but de créer des emplois locaux, d'assurer une formation à la prévention des catastrophes et de dresser un état des lieux des dommages provoqués par le tsunami.

Thaïlande

Le gouvernement thaïlandais a annoncé la mise en œuvre de mesures de remise en état et de reconstruction avec des efforts d'auto-assistance et il a créé un comité chargé d'étudier les mesures à prendre pour la remise en état de l'environnement et des conditions de vie, en coopération avec les donateurs. La JICA a détaché des experts auprès du groupe de travail créé par le comité, pour comprendre la situation et collecter des informations, afin de préparer la formulation de plans de coopération. Ensuite, la JICA a accueilli un atelier, conjointement avec l'université de Chulalongkorn, pour créer un forum permettant de partager l'expérience du Japon en matière de remise en état après

une catastrophe, comme après le grand séisme de Hanshin-Awaji (gestion des activités des volontaires et logements temporaires), avec les autorités centrales thaïlandaises, les autorités locales, les ONG, les donateurs et les populations touchées. Quatre experts, fonctionnaires des préfectures du Hyogo et d'Hokkaido, ainsi que des enseignants d'université, sont venus participer à cet atelier. La JICA a également apporté son soutien à la remise en état des récifs coralliens endommagés par le tsunami.

Japon

La JICA a accueilli un Séminaire régional sur les systèmes d'alerte précoce au tsunami destiné aux régions concernées et elle a créé les bases d'une coopération régionale, grâce au transfert de technologie concernant les systèmes de prévision et d'alerte, et la constitution de réseaux reliant ces pays.

Comme nous l'avons vu plus haut, la JICA s'attache en permanence à mettre en œuvre une aide à la remise en état et à la reconstruction dans les pays touchés. À mesure que le temps passe depuis le tsunami, des préoccupations se font jour concernant la détérioration des conditions d'hygiène dans les logements temporaires, le manque de prise en charge psychologique, l'accumulation de stress pour les populations et le départ des volontaires. Afin de résoudre ces problèmes, la JICA réalisera des efforts concertés dans la mise en œuvre d'aides à moyen terme et à long terme après la catastrophe.

*3 Étude de développement d'urgence : étude visant à formuler des plans de reconstruction d'urgence et à mettre en œuvre des projets de remise en état d'urgence dans des pays touchés par des catastrophes naturelles de

grande envergure ou des guerres civiles.

*4 Bureau local : centre de soutien mis en place sur un site touché, pour une période déterminée, avec des objectifs spécifiques, comme la consolidation de la paix et l'aide à la reconstruction.

*5 Équilibre du développement entre les régions et les ethnies : en raison du conflit opposant le gouvernement sri lankais, essentiellement composé de Cinghalais, qui constituent la population majoritaire de l'île, et le LTTE, une organisation séparatiste et indépendantiste

de l'enclave tamoule, le Nord-Est du Sri Lanka, contrôlé par les LTTE, est moins développé que le reste du pays.

*6 Coopération financière non remboursable et non liée à un projet : cette aide est dite non liée à un projet, parce qu'elle ne sert pas à construire des infrastructures ni à conduire des activités de secours d'urgence, mais qu'elle constitue une aide financière étrangère permettant d'importer des biens.

Séminaire régional de la JICA sur les systèmes d'alerte précoce au tsunami

~ Gestion du risque de tsunami : Une formation suivie par des participants venus de 11 pays ~

Le gigantesque séisme et le tsunami qui s'en est suivi au large des côtes de Sumatra et dans l'océan Indien, le 26 décembre 2004, ont provoqué des dégâts sans précédent sur les rivages de 12 pays de l'océan Indien. Pour éviter qu'une telle catastrophe ne se reproduise, les pays concernés ont rapidement pris des mesures visant à mettre en place un système d'alerte précoce au tsunami.

Le Séminaire régional de la JICA sur les systèmes d'alerte précoce au tsunami, destiné à soutenir ces initiatives, s'est tenu du 7 au 18 mars 2005. Vingt et un fonctionnaires chargés de la prévention des catastrophes, venus de 11 pays de l'océan Indien, y ont participé. Lorsqu'une catastrophe survient à l'étranger, la toute première action entreprise consiste à envoyer des équipes des JDR. On sait désormais, dans tous les pays, que la planification et la mise en œuvre rapide de programmes de formation de ce type sont extrêmement efficaces après une catastrophe.

Le 29 mars, une semaine après le retour des participants dans leurs pays d'origine, un vaste séisme s'est produit au large des côtes de Sumatra, en Indonésie. Forts de l'expérience recueillie lors du tsunami du 26 décembre, tous les pays ont réagi aussitôt, émettant une alerte au tsunami. Immédiatement après le séisme, des informations ont été activement échangées par courrier électronique entre les participants à la formation. S'il est encore trop tôt pour dire si le système d'alerte précoce au tsunami est infaillible, on peut d'ores et déjà se réjouir de la constitution d'un réseau reliant ces 11 pays et le Japon, qui est l'une des retombées du programme de formation.



Dans le cadre de la formation, le système d'alerte au tsunami a été présenté aux stagiaires, à l'Agence météorologique japonaise.

Consolidation de la nouvelle approche de terrain

Afin de comprendre avec précision les besoins en aide sur le terrain et de mettre en œuvre les projets de manière judicieuse et rapide, la JICA a entamé diverses réformes mettant l'accent sur le terrain. Dans le cadre de ces réformes, la JICA a délégué une grande part de l'autorité en matière de mise en œuvre des projets aux bureaux à l'étranger, peu de temps après être devenue une institution administrative indépendante. Par conséquent, la JICA s'efforce de créer un nouveau contexte pour l'exécution des projets, dans lequel les bureaux à l'étranger prennent l'initiative, en veillant à adapter au mieux ces projets aux besoins locaux. « La gestion par les bureaux à l'étranger » est l'une des innovations qui a découlé de ces réformes.

L'initiative est transférée du siège aux bureaux à l'étranger

Traditionnellement, les projets étaient gérés à l'initiative du siège : le département compétent au siège assumait l'autorité et la responsabilité pour l'exécution des projets (projets individuels de la JICA), tandis que les bureaux à l'étranger n'assumaient qu'une partie de la gestion du projet. Dans cette approche traditionnelle, le personnel responsable du projet au siège se rendait sur le terrain pour réaliser les études, puis dans l'ensemble, le siège donnait des consignes concernant les projets et leur gestion. Les bureaux à l'étranger n'étant pas en mesure de mettre pleinement à profit leur présence à proximité des projets, certaines opérations étaient redondantes. En conséquence, la définition et l'analyse

des besoins locaux prenaient un temps considérable et coûtaient extrêmement cher. De plus, la prise de décision était trop longue.

Par conséquent, en octobre 2004, huit bureaux ont été choisis comme bureaux-pilotes, pour tester la gestion par les bureaux à l'étranger à titre expérimental. En avril 2005, l'expérience a été étendue à grande envergure, dans 30 des 56 bureaux à l'étranger. Durant l'exercice 2005, première année de mise en œuvre à grande échelle, les projets gérés par les bureaux à l'étranger ont représenté environ 30 % du budget total des projets de coopération technique des 30 bureaux à l'étranger. Ce pourcentage continuera à augmenter après l'exercice 2006 et l'approche de terrain devrait être renforcée encore à l'avenir.



Équipe réalisant une étude de base demandée pour un nouveau projet du bureau de la JICA en Chine, qui a compté parmi les premiers bureaux-pilotes à mettre en place l'approche de terrain.

L'approche de terrain confère aux bureaux à l'étranger une autorité et une responsabilité considérables sur toutes les étapes du projet, de la conception à l'évaluation, en passant par le détachement d'experts, le recrutement de consultants, l'achat de matériels et le contrôle du projet. Par conséquent, cette approche devrait permettre une mise en œuvre plus judicieuse et plus rapide des projets destinés à répondre aux besoins locaux.

Cette forme de gestion de projets requiert un renforcement considérable des moyens des bureaux à l'étranger, notamment par le biais du développement des réseaux informatiques et de télécommunications reliant ces bureaux au siège (JICA-WAN), de l'envoi de certaines catégories de personnels, comme des conseillers seniors, du renforcement des effectifs locaux, ainsi que du recrutement et de l'affectation de personnels assurant un soutien dans le domaine de la comptabilité et de la passation de marchés, sans oublier la formation du personnel de bureau. Par ailleurs, il convient également d'améliorer la structure qui gère au siège le travail des bureaux à l'étranger. Pour permettre la mise en œuvre de ce nouveau type de gestion de projets, la JICA a donc entrepris une restructuration complète de son fonctionnement.

Amélioration des capacités de formulation de projets

À l'initiative de sa présidente, Madame Sadako Ogata, la JICA accorde désormais autant d'importance à l'amélioration des capacités de formulation de projets (pour faire le lien entre les besoins des pays en développement et les projets spécifiques de la JICA) qu'à l'amélioration des capacités de gestion de projets, dans le cadre de la mise en œuvre de l'approche de terrain. Les efforts décrits plus haut pour aboutir à un nouveau fonctionnement reposant

sur l'approche de terrain devraient avoir un impact positif sur les capacités de formulation de projets.

Traditionnellement, de nombreux bureaux à l'étranger, disposant de structures organisationnelles insuffisantes, avaient tendance à se reposer sur le siège pour déterminer les besoins locaux en terme d'aide, et dans de nombreux cas, il n'était pas possible d'apporter une réponse adéquate et rapide à ces besoins. Grâce à la nouvelle approche de terrain, les bureaux à l'étranger vont améliorer l'information, grâce à une communication étroite avec le pays partenaire et les acteurs sur le terrain, avant de poursuivre leurs activités en analysant activement les problèmes identifiés avec l'aide du siège. Selon toute attente, ce système devrait permettre aux bureaux à l'étranger de fournir activement un feed-back sur des idées nouvelles et sur les connaissances issues de la mise en œuvre de projets, pour ouvrir de nouvelles perspectives en matière de formulation de projets comme par exemple pour le groupe de travail sur l'APD^{*7}. Forte de la conviction que l'association des informations locales d'une part et de la stratégie et des compétences du siège d'autre part permettra de déboucher sur une coopération plus efficace, la JICA subit également une restructuration interne destinée à permettre une totale prise en compte des souhaits et des connaissances des bureaux à l'étranger lors de la réalisation des études de besoins, lorsqu'un nouveau projet est envisagé.

Dans les faits, la phase pilote destinée à donner l'initiative aux bureaux à l'étranger, lancée en automne de l'exercice 2004, a suscité des réactions positives. C'est le cas d'un rapport rédigé par un bureau, qui constate que la communication avec les autorités du pays partenaire est devenue interactive, ce qui permet d'apporter une réponse ciblée et rapide aux besoins. Dans un document qu'il a rédigé, un acteur concerné constate pour sa part une amélioration des capacités de formulation de projets. D'aucuns ont remarqué une amélioration de la gestion de projets par les équipes locales engagées sur le terrain, et notamment par les homologues. Cette amélioration du fonctionnement en faveur de l'initiative locale dans les bureaux à l'étranger a permis des opérations de secours d'urgence, suivies d'aides à la remise en état et à la reconstruction, après le séisme de Sumatra et le tsunami de l'océan Indien.

Par ailleurs, il y a eu aussi quelques réactions négatives. Certains critiques ont regretté l'existence d'un déséquilibre, l'amélioration des structures des bureaux n'ayant pas été à la mesure de l'augmentation de la charge de travail. Cette surcharge de travail a empêché les membres des équipes de se rendre sur le terrain, là où se déroulent les projets. Tout en s'efforçant d'améliorer la structure de ses bureaux à l'étranger, la JICA entend également poursuivre l'amélioration des capacités de l'Agence tout entière, tant du siège que des antennes régionales au Japon, pour réussir efficacement, et de manière stratégique, la formulation de projets de meilleure qualité.

Enfin, la Charte de l'APD^{*8}, révisée en août 2003, prévoit un renforcement des fonctions locales dans le choix des mesures à adopter et leur exécution, ce qui implique concrètement les éléments suivants :

- un renforcement des fonctions des bureaux à l'étranger, pour leur permettre de jouer un rôle moteur dans le choix des mesures à adopter et leur exécution, conjointement avec les missions diplomatiques et les bureaux locaux des organismes d'exécution
- un effort pour appréhender avec précision et dans leur ensemble les politiques en matière de développement et les besoins en aide des pays en développement, prioritairement au niveau local.

Les efforts de la JICA présentés ici contribueront de manière notable à renforcer les fonctions locales, et leurs retombées vont non seulement améliorer la productivité et la qualité des projets de la JICA, mais aussi accroître la qualité de l'APD japonaise dans son ensemble. Forte de cette conviction, la JICA s'attachera à l'avenir à promouvoir la gestion par les bureaux à l'étranger.

^{*7} Groupe de travail sur l'APD : groupe de travail de terrain, créé au cours de l'exercice 2003 dans le cadre des mesures visant à renforcer les fonctions locales, telles que prévues par la nouvelle Charte de l'APD. Ce groupe de travail sur l'APD réunit essentiellement du personnel des ambassades chargé de coopération économique, du personnel local des bureaux de la JICA et de la JBIC (Banque japonaise pour la coopération internationale). Des experts de la JICA ainsi que des bureaux du JETRO (Organisation japonaise du commerce extérieur) à l'étranger et de la Fondation du Japon ont participé ponctuellement aux travaux du groupe.

^{*8} Charte de l'APD : document fondateur exposant les principes et les orientations de la politique du Japon en matière d'aide publique au développement.

Extension du périmètre de l'aide

Soucieuse de mettre l'accent sur la sécurité humaine, la JICA s'est attachée à étendre le périmètre de ses projets d'aide. En

matière de développement, la consolidation de la paix, l'aide à la reconstruction et la promotion de la coopération avec la

société civile constituent quelques axes de notre nouvelle orientation. Sur le plan géographique, elle se traduit par une

augmentation de l'aide au développement en Afrique, tout en consolidant l'aide au développement en Asie et l'aide aux régions en proie à des conflits, comme les Balkans et le Moyen-Orient. La JICA a également renforcé les fonctions des bureaux à l'étranger pour leur permettre de prendre des initiatives dans l'exécution des projets, dans le cadre de l'approche de terrain.

Un soutien à la consolidation de la paix ancré dans le contexte local

En matière d'aide à la consolidation de la paix, la rapidité et l'efficacité sont des facteurs déterminants pour répondre aux besoins des populations touchées. Ces réponses doivent être apportées en tenant pleinement compte du contexte local et des besoins.

Cas pratique

Tchad

Un développement rapide grâce à l'étroite collaboration entre le siège et le bureau de liaison

Après l'été 2003, en raison du conflit opposant les forces armées anti-gouvernementales à la milice arabe soutenue par le gouvernement, et des attaques dirigées contre les populations dans la région du Darfour, au Soudan, quelque 200 000 Soudanais se sont réfugiés dans l'Est du Tchad. Dès le début de l'année 2004, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) et d'autres organisations internationales ont créé plus de 10 camps d'accueil pour les réfugiés. Dans l'Est du Tchad, une région semi-aride disposant de ressources naturelles bien maigres, l'afflux de réfugiés, dont le nombre surpassait plusieurs fois celui des populations locales, n'a pas été sans poser des difficultés pour les villageois de la région, confrontés à divers problèmes, comme l'abattage des arbres pour en faire du combustible, le manque d'eau potable et la flambée des prix.

Pour pallier cette situation, la JICA a envoyé sur place une mission d'étude de formulation de projets, en septembre 2004, afin de venir en aide aux populations vivant à proximité des camps de réfugiés. L'objectif du projet était d'apaiser les tensions entre populations locales et réfugiés, et de favoriser le développement rural en améliorant l'approvisionnement en eau dans les villages, pour répondre aux besoins à court terme et à moyen terme.

Il n'existe pas de bureau de la JICA ni d'ambassade du Japon au Tchad. De surcroît, les régions concernées par le projet sont situées à 900 km de la capitale du pays. Toutefois, en vertu du concept d'approche de terrain, qui veut que des projets soient mis en œuvre là où des besoins urgents se font sentir, le bureau de la JICA en France,



Étude d'un puits existant dans un village (Tchad)

qui couvre le Tchad, a pris l'initiative de constituer rapidement un bureau local et de créer une base opérationnelle.

Le siège y a envoyé une mission d'étude de formulation de projets pour répondre aux besoins des populations vivant à proximité des camps de réfugiés, puis le bureau de la JICA en France, qui assurait la liaison, a repris rapidement le flambeau pour consolider les avancées compte tenu du contexte local. La promptitude des actions menées par le siège et par ce bureau à l'étranger ont permis un démarrage rapide et opportun des activités.

Cas pratique

Afghanistan

Exploitation des ressources locales pour permettre une aide efficace

L'aide à l'éducation est l'un des domaines d'action de la JICA pour consolider la paix en Afghanistan. Une demande ayant été formulée dans ce sens par le gouvernement afghan, un projet destiné à améliorer la formation des enseignants est en cours de planification, avec les objectifs suivants : création de manuels destinés aux enseignants ; amélioration des compétences pédagogiques des enseignants en poste par le biais de formations courtes s'appuyant sur les manuels scolaires et définition d'un programme destiné à améliorer les capacités des enseignants en poste et des jeunes enseignants.

La JICA participe au Mécanisme de coordination de l'aide⁹ dans le domaine de la formation des enseignants en Afghanistan, appelé Teacher Education Program (TEP). Par ailleurs, l'Agence s'attache à exploiter au mieux les ressources humaines et les institutions locales, en accomplissant un travail complémentaire à celui du ministère de l'Éducation. Ainsi, la JICA travaille en collaboration avec des intervenants locaux qui ont conçu des manuels scolaires adaptés aux nouveaux programmes, afin de mettre au point les manuels destinés aux

enseignants. Pour compléter les activités du ministère de l'Éducation, la JICA prévoit de collaborer avec une ONG locale disposant d'une expérience de l'éducation et de la formation des enseignants en Afghanistan, pour mettre en place et gérer la formation au niveau local.

Cas pratique

Sierra Leone

Aide à la transition : De la reconstruction d'après-guerre au développement

Entre 1991 et l'accord de cessez-le-feu obtenu en 2001, le Sierra Leone a été en proie, par intermittence, à des guerres civiles. Pour préparer la reprise de la coopération, interrompue en raison des conflits, la JICA a réalisé au Sierra Leone une étude de formulation de projets portant sur une aide à la consolidation de la paix et à la reconstruction, en août et en septembre 2004, et elle a démarré ses activités, soutenue par le bureau de la JICA au Ghana.

En janvier 2005, la JICA a créé un bureau local à Freetown, la capitale du pays. Une mission d'étude de suivi pour le projet de distribution d'eau en zone rurale (coopération financière non remboursable) a été constituée, pour être envoyée sur le terrain à la fin du mois de février, tout comme une mission d'étude de formulation de projets pour le projet d'aide pour la réinsertion sociale des enfants par l'éducation dans la province de Kambia, à la fin du mois de mars.

Le bureau de la JICA au Ghana, qui a fait office de bureau de soutien pour le bureau local au Sierra Leone, s'est impliqué activement dans l'aide au Sierra Leone. Le bureau prend l'initiative de la formulation de projets dans les domaines de l'agriculture et des infrastructures. Les projets, dont l'un des objectifs est de prévenir la résurgence des conflits, sont planifiés, formulés et exécutés selon le principe de l'approche de terrain.

⁹ Mécanisme de coordination de l'aide : programme destiné à mettre à profit les points forts des pays donateurs et des organismes, dans le but d'optimiser les effets de l'aide.



Enfants de la région cible du projet d'aide pour la réinsertion sociale des enfants par l'éducation dans la province de Kambia (Sierra Leone)

2 Progrès dans la sécurité humaine

Que recouvre la notion de sécurité humaine ? Le rapport¹ présenté par la Commission sur la sécurité humaine, co-présidée par Madame Sadako Ogata (présidente de la JICA) et le professeur Amartya Sen (Lamont University, Harvard²), en fournit la définition suivante : la sécurité humaine consiste à protéger l'essence de la vie de tous les

êtres humains, en améliorant leur liberté et leur épanouissement. La nouvelle Charte de l'APD du Japon, adoptée en réunion de Cabinet en août 2003, prévoyait une APD centrée sur la sécurité humaine. Par ailleurs, la nouvelle politique à moyen terme en matière d'APD³ présentée en février 2005 définit la sécurité humaine comme une notion permettant de bâtir

une société dans laquelle tous les êtres humains pourront vivre dignement, en protégeant et en rendant autonomes les personnes et les communautés exposées à des menaces réelles ou potentielles, en accordant une place prioritaire à l'être humain. La sécurité humaine constitue un élément à part entière du vaste domaine de l'aide au développement.

Introduction de la notion de sécurité humaine

Dans le nouveau plan de réforme de la JICA présenté en mars 2004, la sécurité humaine est mentionnée comme l'un des piliers des réformes, au même titre que l'approche de terrain et l'efficacité, la rigueur et la rapidité. Depuis, la JICA a exécuté des projets qui améliorent la sécurité humaine, en appliquant l'approche de terrain. Plus spécifiquement, la JICA s'attache à fournir des aides en respectant les principes définis dans le tableau b.

La détermination de la JICA à développer la notion de sécurité humaine s'inscrit dans le contexte suivant.

Tout d'abord, après un demi-siècle d'aide publique au développement (APD), le besoin s'est fait sentir d'adopter une approche davantage centrée sur l'être humain. L'aide au développement, y compris l'APD, passe par divers programmes destinés à répondre aux besoins spécifiques des pays en développement. Par conséquent, les connaissances requises pour l'exécution des projets sont devenues plus spécialisées, et la division des rôles en fonction des types de projets s'est renforcée. En réaction, le besoin s'est fait sentir d'avoir une approche plus globale des questions

de développement.

Le besoin d'une approche plus globale du développement et de la paix est né aussi de la désintégration des structures issues de la guerre froide. Dans les pays en développement les plus pauvres, quantité d'êtres humains sont affectés, directement ou non, par des conflits, qui menacent leur survie, leurs moyens de subsistance et leur dignité. Le rapport de la Commission sur la sécurité humaine mentionné plus haut constate que ces conflits constituent une menace considérable pour la sécurité humaine.

Enfin, on pense de plus en plus qu'un

renforcement de l'aide s'impose dans les pays et les régions où prévalent les situations les plus difficiles. Si l'on estimait autrefois que ces pays et ces régions ne disposaient pas des capacités nécessaires pour absorber l'aide et ne pouvaient donc pas la mettre en œuvre efficacement, on considère désormais de plus en plus, aux quatre coins de la planète, qu'il est impossible d'obtenir la paix et le développement dans le monde sans tenter de résoudre les problèmes rencontrés par les populations des pays et des régions où le contexte est le plus difficile.

Tableau b Les sept piliers de la sécurité humaine

Principe 1	Atteindre les populations qui en ont besoin, par une approche centrée sur l'être humain.
Principe 2	Rendre les êtres humains autonomes tout en les protégeant.
Principe 3	Se concentrer sur les personnes les plus vulnérables, dont la survie, les moyens de subsistance et la dignité sont menacés.
Principe 4	S'attacher énergiquement à libérer les êtres humains du besoin et de la peur.
Principe 5	Répondre aux besoins des êtres humains en évaluant les menaces qui pèsent sur eux et en y apportant des réponses, par des approches flexibles et intersectorielles.
Principe 6	Collaborer avec les autorités nationales et avec les communautés locales pour aboutir à un développement durable.
Principe 7	Renforcer le partenariat avec différents acteurs pour améliorer l'impact de l'aide.

Mise en pratique de la « sécurité humaine »

Quantité d'activités de la JICA intègrent la perspective de la sécurité humaine. Après avoir décidé de mettre l'accent sur cette notion, la JICA a passé en revue les activités menées dans le cadre des programmes en cours, et elle formule de nouveaux projets destinés à avoir un impact plus important sur les êtres humains dans le besoin. Quelques-uns des projets illustrant la priorité accordée à la sécurité humaine sont présentés ci-dessous.

Cas pratique

Bangladesh

Programme de décontamination des eaux chargées en arsenic

Presque 30 % des puits du Bangladesh, dont le nombre est estimé à 10 millions, sont contaminés par de l'arsenic. Le mécanisme géographique de l'éluion de l'arsenic n'est pas encore clairement identifié. On pense toutefois qu'environ 30 millions de personnes consomment de l'eau chargée en arsenic, une substance qui provoque des

kératoses, des troubles de la pigmentation, des affections pulmonaires, voire à terme des cancers de la peau et d'autres organes. Les mesures de lutte contre la contamination constituent l'une des priorités du pays.

Dans ce contexte, les organisations internationales, les donateurs et les ONG ont renforcé leur coopération pour garantir des sources d'eau non chargées en arsenic, qui vient s'ajouter aux mesures prises par les autorités du Bangladesh. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des efforts



Les comités de décontamination des eaux chargées en arsenic, créés dans tous les villages, présentent les rôles respectifs de l'administration, du projet et de la communauté.

entrepris pour atteindre les OMD (objectifs du Millénaire pour le développement) à l'horizon 2015.

En coopération avec Asia Arsenic Network, une ONG expérimentée dans l'aide aux personnes contaminées par l'arsenic au Japon, la JICA est directement venue en aide aux villageois contaminés dans le sous-district de Sharsha, dans le district de Jessore, dans l'Ouest du Bangladesh, par le biais d'activités telles que le filtrage de l'eau des puits, des campagnes d'informations destinées aux populations locales, le dépistage des personnes contaminées et la construction de sources d'eau alternatives.

À compter de 2005, les résultats obtenus à Sharsha seront appliqués dans le sous-district de Chaugachha, en priorité dans les villages disposant de puits de surface^{**}, contaminés à 80 %. Pour que les activités décrites ci-dessus puissent s'inscrire dans la durée, la JICA s'est attachée plus particulièrement au développement des capacités des habitants et à l'amélioration des capacités des bureaux régionaux du gouvernement central (ministère de la Santé publique et de l'ingénierie, Direction générale des services de la santé) et les administrations municipales, mettant en œuvre des mesures à grande échelle pour lutter contre la contamination par l'arsenic, qui profiteront aux populations. Parallèlement, la JICA apporte une aide importante destinée à étendre et à consolider les résultats obtenus, en détachant un spécialiste de l'arsenic auprès du gouvernement central et en apportant son aide à un système d'inspection.

Point de vue sur la sécurité humaine

* L'aide directe aux populations des zones contaminées et le développement des capacités dans les administrations sont associés pour venir en aide aux êtres humains confrontés à la contamination en arsenic de leur eau potable, vitale à leur survie. Cette contamination constitue un danger sérieux.

* Pour atteindre un plus grand nombre d'individus, les résultats obtenus à l'échelle du sous-district seront étendus à l'ensemble du district.

Cas pratique

Myanmar

Projet d'éradication des cultures de pavot et de réduction de la pauvreté dans la région spéciale n° 1 de Kokang

La région spéciale n° 1 de Kokang, à la frontière chinoise, est peuplée par des minorités ethniques, essentiellement des Kokang. Voici plus d'un siècle, la culture du pavot a été introduite dans cette région, qui appartient depuis au Triangle d'Or. En raison du caractère accidenté de ses paysages, de la rigueur de son climat, de la pauvreté de ses sols et du manque d'eau, cette région ne se prête guère à d'autres cultures que celle du pavot. De plus, elle ne dispose pas d'industries spécifiques. Des conflits ayant opposé des groupes ethniques minoritaires armés de la région spéciale de Kokang à l'État du Myanmar jusqu'à l'accord de paix de 1989, les infrastructures sociales de base et les services publics, comme l'éducation et la santé, n'étaient que peu développés dans la région. Dans ce contexte, 130 000 paysans étaient tributaires du pavot pour assurer leur survie. Lorsque la région spéciale a décidé d'interdire cette culture en 2003, ces paysans ont brusquement perdu 70 % de leurs revenus. Dans un contexte marqué par une détérioration rapide des conditions économiques, la survie de ces paysans pauvres était menacée. Venant s'ajouter à une grave pénurie alimentaire, le paludisme a touché plus de 4 000 personnes en 2003, faisant plus de 270 victimes. De surcroît, cette situation a entraîné la fermeture d'un tiers des écoles primaires. Tous ces événements ont porté un coup grave à la sécurité humaine.

Ce projet s'adresse à des paysans qui ont brusquement connu une extrême pauvreté mettant leur survie en péril et les aide



Ce garçon de la région de Kokang rentre chez lui avec les semences de riz fournies par le projet.

dans les domaines de l'agriculture, de la santé, de l'amélioration de leurs moyens de subsistance et de l'éducation. Notamment dans la première phase, l'accent est mis sur une aide d'urgence visant à atténuer directement la misère des paysans, en leur fournissant des semences et des engrais, et en distribuant des moustiquaires imprégnées. Parallèlement, la JICA s'attache à développer les ressources humaines et à améliorer les moyens de subsistance à moyen et à long terme. De plus, dans le cadre des efforts de lutte contre les stupéfiants entrepris à l'échelle mondiale, la JICA veillera à promouvoir le développement régional, une fois la culture du pavot éradiquée, tout en améliorant la confiance mutuelle entre les autorités nationales et la région spéciale, qui entretenaient autrefois des relations hostiles.

Point de vue sur la sécurité humaine

- * Aide d'urgence pour améliorer les conditions de vie des populations, touchées par la suppression de la culture du pavot.
- * Gestion des problèmes structurels touchant la région spéciale par le biais d'activités dans différents secteurs, en impliquant à la fois les autorités nationales et la région spéciale.

Cas pratique

Afghanistan

Projet d'autonomisation économique des femmes

À l'arrivée au pouvoir des Taliban, en 1996, les femmes afghanes se sont vues imposer des contraintes draconiennes. Privées de toute liberté d'expression et de mouvement, elles devaient porter la burqa, qui les couvrait de la tête aux pieds. De plus, elles ne pouvaient travailler ou faire des études à leur guise. Aujourd'hui encore, les femmes continuent à ne pas trouver aussi facilement du travail que les hommes, et celles qui ont perdu leurs maris dans les affrontements intérieurs ou qui vivent dans une grande pauvreté n'ont que peu de possibilités d'assurer leur survie.

Après l'arrivée au pouvoir du gouvernement d'interim, présidé par Hamid Karzai, un ministère de la Condition féminine a vu le jour, pour défendre les droits des femmes et améliorer leur statut. Immédiatement après la création de ce ministère, la JICA a encouragé le développement des capacités des fonctionnaires et des organismes et elle a contribué à la formulation de politiques. En 2005, un nouveau projet a été lancé, destiné à rendre autonomes sur le plan économique des femmes pauvres dans les régions rurales.

Ce projet a pour objectif de relayer les points de vue des femmes des régions rurales jusqu'au ministère de la Condition féminine, par l'intermédiaire des bureaux provinciaux des femmes (qui sont des antennes régionales du ministère), pour lui permettre de soumettre à d'autres ministères et instances des propositions sur les politiques et les mesures répondant aux besoins des femmes. À cette fin, des projets-types de petite échelle, destinés à rendre les femmes autonomes sur le plan économique, sont mis en place à Balkh, Bamiyan et Kandahar, en coopération avec les bureaux provinciaux des femmes et avec des ONG locales et internationales. Ces efforts viennent s'ajouter au renforcement des capacités pour la formulation et la mise en œuvre de la politique économique du ministère de la Condition féminine. Le suivi de ces projets-types permettra aux bureaux provinciaux des femmes de mieux comprendre les besoins des femmes dans les régions rurales. Ces projets-types sont extrêmement variés : formations techniques à l'artisanat, culture de potagers, méthodes d'élevage et traitement des aliments, diverses formations professionnelles comprenant des programmes d'alphabétisation, aide à la formation des groupes de femmes, et partage d'information sur l'éducation, la santé, le droit et l'économie.

Des ateliers seront organisés pour permettre aux bureaux provinciaux de comprendre les situations actuelles des femmes et les difficultés qu'elles rencontrent dans leurs activités économiques, dans le cadre de ces projets-types. Ils permettront également à ces bureaux de partager ces informations et ces enseignements avec le ministère de la Condition féminine et avec les autres bureaux provinciaux.



Une experte de la JICA (à gauche) s'adresse aux représentants d'ONG à Bamiyan, où la production de fruits secs a été choisie comme projet-type, dans une province bénéficiant d'une longue expérience de la culture de fruits.

Point de vue sur la sécurité humaine

- * Une approche directe des femmes qui seront amenées à jouer un rôle moteur dans le développement futur, visant prioritairement les femmes pauvres vivant dans des régions rurales et défavorisées sur le plan social, en coopération avec des ONG et d'autres instances.
- * Un soutien au développement des capacités des autorités nationales et locales pour mettre en pratique des mesures destinées à rendre les femmes autonomes.

Cas pratique

Bolivie

Projet « L'eau est vitale »

La Bolivie est le pays d'Amérique latine disposant des infrastructures de base (comme les réseaux de distribution et d'évacuation de l'eau) les moins développées. En particulier, le taux d'approvisionnement en eau est quasiment deux fois plus faible dans les régions rurales que dans les zones urbaines, et 4 personnes sur 10 n'ont pas accès à de l'eau salubre. La pénurie d'eau de qualité a entraîné la propagation de maladies d'origine hydrique et une hausse de la mortalité infantile et néonatale, menaçant le droit des êtres humains à vivre dans un environnement sain.

Afin d'améliorer les conditions de vie des populations les plus pauvres, le gouvernement bolivien a formulé un plan de développement intégrant le concept fondamental de la sécurité humaine.

Dès 1998, des puits ont été construits grâce à des aides sous forme de dons accordées par le Japon, dans 337 sites



Rapport sur le projet « L'eau est vitale », mené conjointement en Bolivie par la JICA et une ONG.

répartis dans quatre provinces, Chuquisaca, Santa Cruz, Oruro et Tarija, fournissant à environ 260 000 personnes un accès à une eau potable salubre. Toutefois, quantité de problèmes sont apparus concernant l'entretien et la gestion de ces nouveaux puits, les populations ne sachant pas les utiliser de manière adéquate ni gérer le système d'évaluation de la qualité de l'eau.

Pour y remédier, la JICA a entamé en 2003 une coopération destinée à fournir de l'eau aux personnes qui en avaient besoin et à développer l'activité des organismes qui gèrent l'eau, afin d'améliorer les moyens de subsistance des populations. Tout d'abord, en coopération avec des ONG locales, la JICA a travaillé dans les domaines suivants dans 12 villages : constitution de comités de gestion de l'eau, amélioration du système d'évaluation de la qualité de l'eau, formation des exploitants à l'entretien et à la gestion des puits, adoption d'un mode de vie plus hygiénique. La JICA soutient également les efforts visant à accroître les rentrées d'argent pour permettre le paiement des charges liées à l'eau, comme la confection et la vente de pains par un groupe de femmes ou la multiplication des jardins potagers. Par ailleurs, la JICA a détaché huit volontaires japonais pour la coopération internationale (JOCV) auprès des autorités locales de 12 villages et auprès des administrations provinciales des services publics compétentes en matière de forage de puits et de développement rural. La JICA coordonne également les activités de développement rural et elle rencontre des ONG et des autorités provinciales pour discuter avec elles des progrès et des résultats obtenus grâce à cette coopération.

Ces activités ont permis de constituer des groupes locaux de gestion de l'eau, de réduire les retards de paiement des dépenses liées à l'eau et d'augmenter les rentrées d'argent. Cette évolution a eu des retombées positives : désormais, les populations peuvent acheter des pièces détachées pour réparer les pompes et effectuer elles-mêmes des réparations simples.

En 2005, la JICA a démarré un projet de coopération technique visant à diffuser

l'expérience de 12 villages ayant servi de modèle dans d'autres localités. Lorsque le développement d'une infrastructure liée à l'eau est nécessaire, ce projet coopère avec le fonds de la Banque interaméricaine de développement* (BID). Pour aider les populations à assurer elles-mêmes le développement de leurs villages, la JICA soutient les démarches encourageant les villageois à trouver des solutions à leurs problèmes et à les mettre en œuvre eux-mêmes.

Point de vue sur la sécurité humaine

- * Promotion de l'autonomisation de la communauté, en utilisant la distribution d'une eau de qualité comme point d'entrée.
- * En coopération avec des ONG et des volontaires, le projet fait intervenir différents acteurs, du niveau local jusqu'aux administrations.

*1 « Human Security Now : rapport de la Commission sur la sécurité humaine » Commission sur la sécurité humaine, *Asahi Shimbun*, 2003

*2 Autrefois directeur principal à Trinity College, Cambridge

*3 Politique à moyen terme en matière d'APD : décrit la politique à moyen terme, les concepts fondamentaux et les priorités de l'APD du Japon. Cette politique est formulée sur la base de la Charte de l'APD. Elle est revue tous les cinq ans environ.

*4 Puits de surface : type de puits qui s'approvisionne directement dans la nappe phréatique. Le pompage dans un puits de surface permet de prélever de l'eau à 30 m de profondeur environ, au-dessus des couches sédimentaires.

*5 Banque interaméricaine de développement : principale banque régionale de développement et d'intégration pour ses programmes de prêt et de coopération technique en Amérique latine et dans les Caraïbes

Sécurité humaine : Reportage photo n° 1

Photo: Katsumi Yoshida

Zambie : Programme d'amélioration de la distribution de l'eau et des conditions d'hygiène

Les soins de santé primaires ont été améliorés à l'initiative des résidents de quartiers urbains défavorisés

À Lusaka, la capitale de la Zambie, et dans ses environs, des quartiers résidentiels accueillant des populations à faible revenu ont vu le jour dans des zones non planifiées, où vivent environ 1 million de personnes venues de régions rurales. Il est impossible d'y construire des installations de distribution de l'eau et d'y assurer des soins de santé aussi rapidement que la population s'accroît. Dans ces quartiers, on compte de nombreux cas de malnutrition et d'infections dus à une mauvaise information des habitants en matière de santé.

En 1994, le Japon a entamé la construction d'installations de distribution d'eau, dans le cadre d'une coopération financière non remboursable.

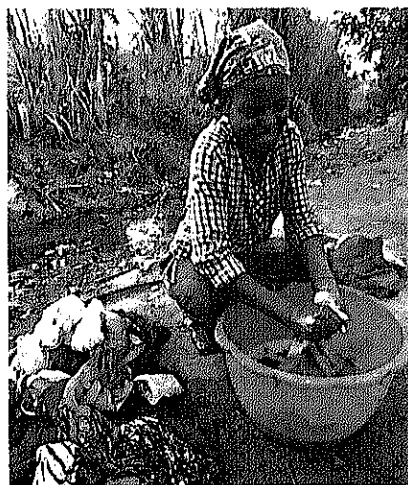
Plus tard, en 1997, la JICA a mis en œuvre le projet de soins de santé primaires dans le district de Lusaka (phase 1) pour constituer un modèle type de soins de santé primaires dans les communautés locales afin de venir en aide aux populations défavorisées. Quantité de résultats positifs ont été enregistrés, comme une amélioration du taux de vaccination et une forte diminution du nombre de cas de choléra. Dans la phase 2 du projet, entamée en 2002, le système de soins de santé primaires avec une assise communautaire a été étendu à cinq districts de la région.



← Ces femmes et leurs enfants attendent leur tour pour un examen de santé.



À l'examen de santé, une JICA et une résidente locale discutent des conseils nutritionnels à l'égard des enfants.



↑ Dans un district privé d'alimentation en eau, les populations font leur lessive avec l'eau d'une « rivière » recueillant l'eau contaminée des puits, dépourvus de réseau de drainage.



↑ Ces toilettes publiques pour la population locale sont construites en coopération avec une ONG, dans le cadre du projet de soins de santé primaires. Leur utilisation est payante. Cette participation modique contribue à l'entretien et à la gestion des toilettes. De plus, elle permet de faire prendre conscience aux habitants du quartier qu'il s'agit de leurs installations, et qu'elles sont gérées par eux.



← Le gestionnaire de l'eau (au second plan), nommé par la Commission de gestion de l'eau du quartier, entretient et gère l'installation de distribution de l'eau construite grâce à une coopération financière non remboursable.

Développement par l'autonomisation des communautés rurales dans des zones d'initiative en Zambie

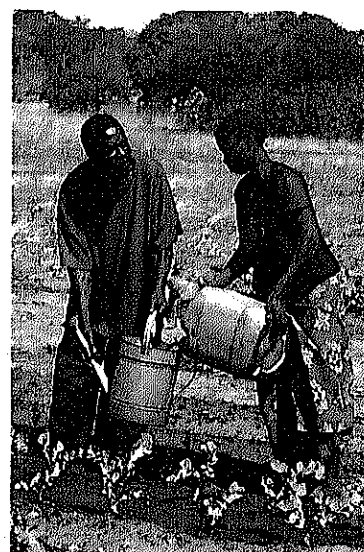
Des réfugiés participent au développement rural pour améliorer l'avenir de toute la communauté

Depuis le milieu des années 1960, l'Ouest de la Zambie a accueilli environ 210 000 réfugiés, qui ont fuit les conflits depuis l'Angola voisin. Or cette région est l'une des moins développées du pays, et des tensions sont nées entre les populations locales et les camps de réfugiés qui bénéficient de l'aide internationale, en raison du décalage des aides accordées de part et d'autre, perçu comme une injustice.

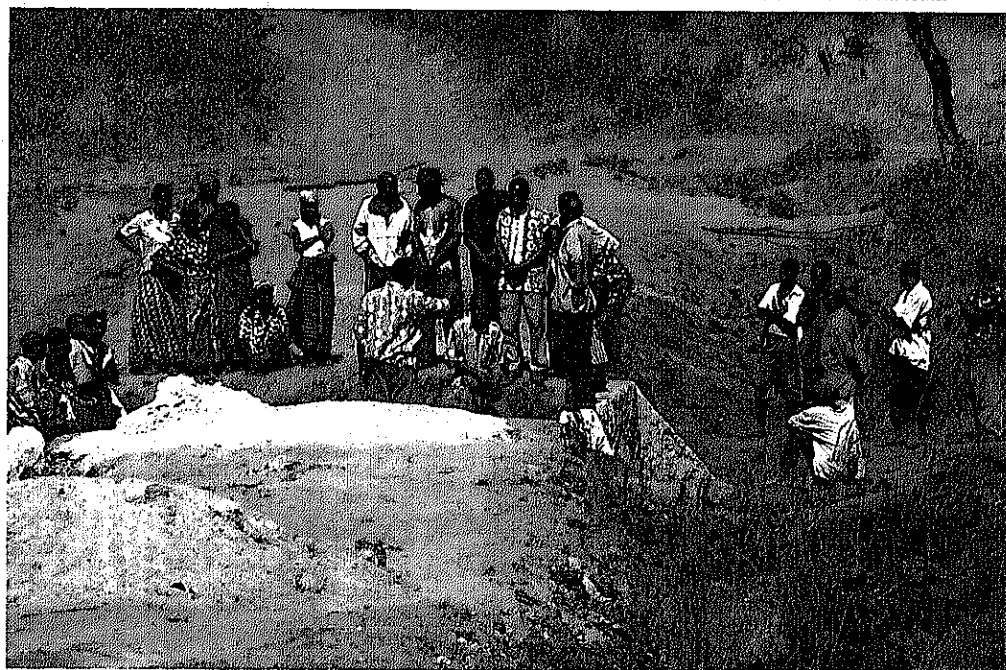
En réaction, le gouvernement zambien a entamé avec l'aide du UNHCR (Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés) un développement rural participatif, appelé Zambia Initiative, dont l'objectif est d'apporter la stabilité et la paix en intégrant dans la communauté locale des réfugiés installés à long terme ou définitivement dans le pays. À ce jour, 10 pays et organismes donateurs y ont participé. Depuis le mois d'août 2005, la JICA participe elle aussi à cette initiative par le biais d'un projet de coopération technique. Concrètement, la JICA partage les enseignements tirés du projet de développement participatif des villages dans les régions isolées, en cours en Zambie en tant que projet-type.



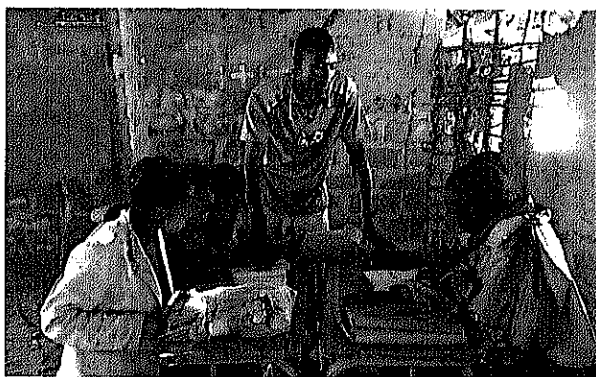
↑ Cette route nationale qui relie des zones d'installation de réfugiés à la ville voisine a été remise en état par le Japon, par le biais du Fonds fiduciaire des Nations unies pour la sécurité humaine.



↑ L'amélioration de l'état des routes permet un meilleur accès aux marchés. Dans les villages situés le long des routes, certains habitants de la région ont entamé des cultures marchandes durant la saison sèche.



➡ Ces villageois envisagent de construire eux-mêmes la route reliant leur village à la route nationale.



↑ Dans cette école villageoise, les enseignants et les élèves attendent avec impatience l'achèvement du bâtiment scolaire construit par le Danemark, l'un des pays donateurs de la Zambia Initiative.



↑ Centre de santé du camp de réfugiés construit par la Zambia Initiative

3 Réforme du fonctionnement de la JICA au Japon pour développer l'approche de terrain

Restructuration des antennes régionales au Japon

Cette réforme se déroule en deux temps. La première phase prévoit une restructuration qui interviendra en avril 2006. Dans la seconde phase, un groupe d'étude sera constitué et des mesures spécifiques seront formulées, d'ici la fin de l'exercice 2005. Les réformes suivantes interviendront durant ces deux phases.

Phase 1 : période du premier plan à moyen terme

1) Restructuration de trois antennes régionales dans la zone métropolitaine de Tokyo (JICA Tokyo, JICA Hachioji et JICA Hiroo)

Dans la région du Kanto, les antennes de la zone métropolitaine de Tokyo seront restructurées en avril 2006. Les activités de formation de la JICA Hachioji seront absorbées par la JICA Tokyo, qui deviendra le centre de formation de la zone métropolitaine de Tokyo. Les actions en faveur de la participation des citoyens à la coopération internationale (activités de volontariat, comme les volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (JOCV) et programme de soutien à l'éducation au développement) du siège de la JICA, de la JICA Tokyo et de la JICA Hachioji seront concentrées au sein de la JICA Hiroo, qui deviendra un vaste centre de soutien pour les particuliers et les organismes s'intéressant au développement. La JICA Hachioji, quant à elle, fermera ses portes et ses locaux seront déclassés au cours de la période recouvrant le deuxième plan à moyen terme^{*1}.

2) Reconstruction des locaux de la JICA Chubu

Les locaux du bureau de la JICA Chubu, l'élément central de la région du Chubu,

seront reconstruits au cours de la période recouvrant le premier plan à moyen terme. Cette décision se justifie par l'état de décrépitude du bâtiment, construit voici 34 ans. La coordination de la JICA permettra aux plans d'être plus rationnels et plus en phase avec les réformes en cours.

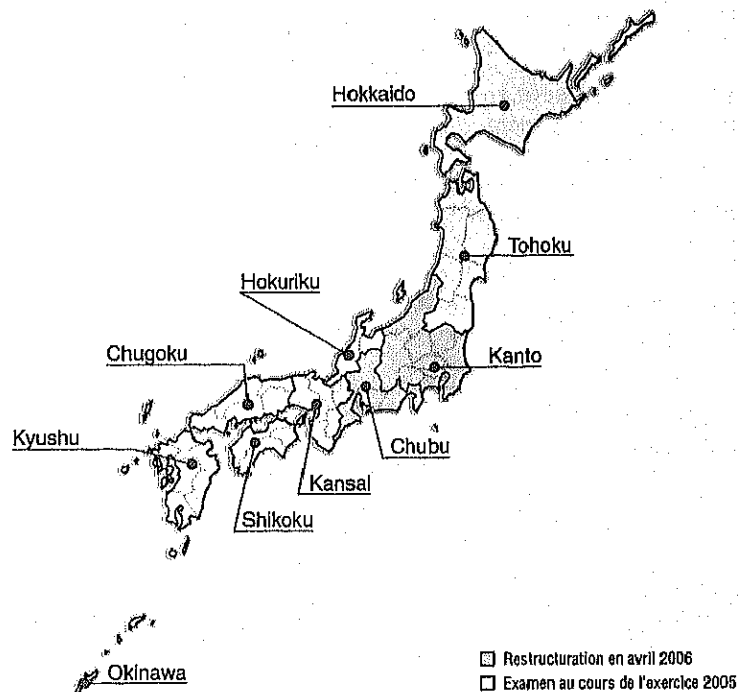
Phase 2 : période recouvrant le second plan à moyen terme

Par ailleurs, un groupe d'étude sera constitué afin de passer en revue les plans dans les huit autres régions. Des mesures

spécifiques seront formulées d'ici la fin de l'exercice 2005.

*1 Plan à moyen terme de la JICA : plan d'activité destiné à permettre à la JICA d'atteindre ses objectifs à moyen terme (ces objectifs concernent la gestion des opérations, comme l'amélioration des services et d'autres opérations, et l'efficacité dans la gestion des opérations). Le premier plan à moyen terme, qui recouvre la période fixée pour les objectifs à moyen terme, commence à l'exercice 2003 et s'achève en 2006. Le deuxième plan commence à l'exercice 2007.

Tableau c Restructuration des antennes au Japon : situation des différentes régions

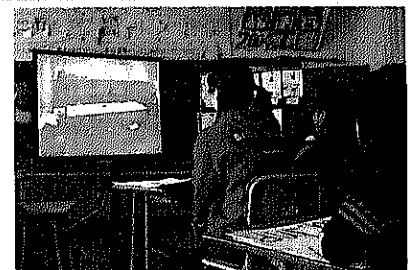


Promotion de la participation des citoyens

Pour améliorer la participation des citoyens à la coopération, prévue dans le plan à moyen terme de la JICA, la JICA s'attache à identifier des individus (y compris des jeunes), des ONG, des municipalités et des universités pour les associer à ses projets en tant que partenaires. L'Agence renforcera sa collaboration avec eux pour mieux adapter ses activités aux besoins locaux dans les pays en développement. À cette fin, la JICA améliorera le fonctionnement de différents dispositifs destinés à faciliter la participation

des ONG et d'autres organismes, elle fournira des informations sur les pays en développement et les activités des ONG, elle partagera ses connaissances et son expérience en matière de bonnes méthodes (projets-pilotes couronnés de succès) et elle améliorera la collaboration des citoyens avec les pays en développement et les ONG.

Les objectifs présentés dans la deuxième phase du plan de réforme sont les suivants :



Le système de téléconférences de la JICA (JICA-Net) permet à ces enfants de communiquer avec les élèves d'une école primaire au Pakistan (école élémentaire Nishi-Bibal, Hokkaido)

Amélioration du système visant à encourager la participation

Pour faciliter une large participation des ONG dans les projets de coopération technique, en dehors du programme de partenariat de la JICA (voir p. 107), la réalisation d'études conjointes entre les ONG et la JICA sera encouragée.

Diversification des possibilités de participation

Pour faciliter encore la participation des citoyens aux programmes des volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (JOCV) et des volontaires seniors, les possibilités de participation seront élargies, incluant notamment des missions de courte durée (moins d'un an).

Extension du partenariat avec les universités

L'extension stratégique des Accords généraux de collaboration entre la JICA et les universités permettra à l'Agence de mettre en place une coopération efficace, en tirant profit des spécificités régionales des universités.

Renforcement du soutien pour l'éducation au développement

La JICA renforcera le soutien apporté à l'éducation au développement en s'appuyant sur les informations et l'expérience recueillies dans les pays en développement.

Amélioration de la mission d'information

La JICA renforcera la mission d'information de ses antennes régionales au Japon, pour améliorer l'accès des citoyens aux questions de développement.

Réexamen de la mission de la JICA Hiroo

La JICA Hiroo deviendra un centre d'information de la JICA et un lieu d'échange avec les ONG. Ses nouvelles fonctions seront les suivantes :

- Création de la JICA Plaza, un lieu de rencontre pour les personnes intéressées par les questions de développement
- Soutien à l'éducation au développement



Le responsable du projet et les enfants de l'école cible

- Formations pour les volontaires de courte durée (JOCV et volontaires seniors)
- Soutien d'activités permettant de transmettre à la société l'expérience recueillie par les volontaires, après le retour de ceux-ci
- Mise en œuvre de programmes de participation des citoyens à la coopération internationale, dans la région du Kanto.

Quelques exemples de programmes en faveur de la participation des citoyens à la coopération internationale en cours actuellement (programme de partenariat de la JICA).

Cas pratique

Népal

Projet d'amélioration de l'éducation élémentaire publique (organisme d'exécution : Save the Children Japan)

Ce projet s'efforce de créer un environnement favorable pour l'éducation des enfants des districts de Dhanusha et de Mahottan, dans le Sud du Népal. Dans ces deux régions extrêmement pauvres, les femmes sont traditionnellement mal considérées et les possibilités d'éducation y sont particulièrement limitées pour elles.

Le gouvernement népalais n'étant pas en mesure de fournir des orientations suffisantes et de superviser les différentes écoles, le projet s'attache à l'épauler dans sa mission, en aidant les parents et la population locale à superviser les écoles primaires publiques. Tout d'abord, un comité de gestion scolaire a été constitué, réunissant des parents, des enseignants et des administrateurs compétents du village. Le projet réalise diverses activités permettant de dynamiser le fonctionnement de ce comité, comme l'encadrement des enseignants, le suivi des enfants non-scolarisés pour leur permettre d'intégrer ou de réintégrer le système scolaire, l'information des parents et la coopération avec les autorités régionales du district compétentes en matière d'éducation. Le projet réalise également d'autres activités, comme la remise en état des bâtiments scolaires, le recrutement d'enseignants

bénévoles (en cas de pénurie d'enseignants), la formation des enseignants, l'alphabétisation (pour les enfants sans scolarisation préalable) et la mise en place de cours de transition scolaire⁴¹.

Les résultats obtenus devraient être présentés lors des discussions sur l'orientation à venir de la coopération en matière d'éducation au Népal, en collaboration avec des

experts de la JICA détachés auprès du ministère de l'Éducation nationale.

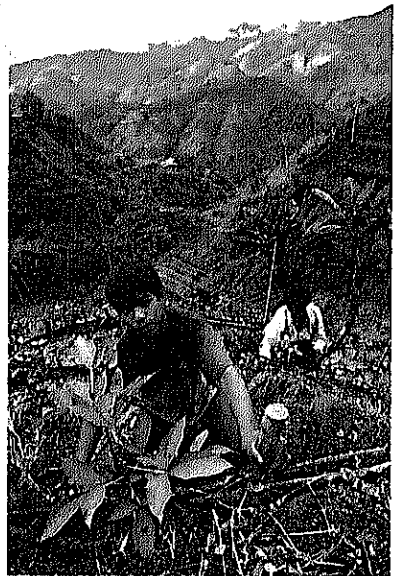
Cas pratique

Philippines

Constitution d'un écosystème durable par le reboisement et l'agroforesterie (organisme d'exécution : IKGS Reforestation Campaign, Inc.)

Conséquence du déboisement excessif et de la culture sur brûlis pratiqués par les populations locales, la forêt qui s'étend à Ifugao au-dessus des rizières en terrasses, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, a considérablement diminué de taille, ce qui a entraîné un tarissement des sources. Désormais, l'eau pour l'agriculture et la consommation se fait rare, ce qui a non seulement une incidence négative sur la culture du riz qui pourrait assurer l'autosubsistance des populations, mais aussi sur la vie quotidienne des hommes.

Le projet s'intéresse à l'agroforesterie⁴² comme nouvelle source de revenus et comme solution de remplacement pour la culture sur brûlis, et au reboisement pour permettre la subsistance des populations dans cette région privée d'arbres. Ces



Cette exploitation-pilote pratique l'agroforesterie.

activités sont menées par le biais du développement d'exploitations-pilotes et de forêts-pilotes. Elles visent à améliorer le rendement des sols, à préserver les rizières et à rendre plus stables les conditions de vie des populations.

Parallèlement, le projet a aussi débouché sur d'autres activités. Ainsi, une manifestation internationale destinée à permettre des échanges sur le thème des rizières s'est tenue dans la préfecture du Hyogo. Ensuite, des étudiants de la préfecture du Hyogo, qui participaient aux activités locales en tant que bénévoles, ont produit des livres illustrés pour les écoles

locales, afin de sensibiliser les enfants aux questions d'environnement et de souligner l'importance de ces questions. Enfin, un soutien a été apporté aux populations pour les aider à accroître leurs revenus grâce à l'élevage de lapins.

Cas pratique

Sri Lanka

Programme de partenariat pour le développement de la petite enfance grâce à l'introduction de livres d'images en classe maternelle (organisme d'exécution : Nara International Foundation and Association for Book Promotion in Sri Lanka)

Au Sri Lanka, les parents et les autorités locales connaissent mal l'importance de la scolarisation en école maternelle. Dans ce contexte, rares sont les efforts entrepris pour promouvoir l'enseignement préélémentaire des tout-petits.

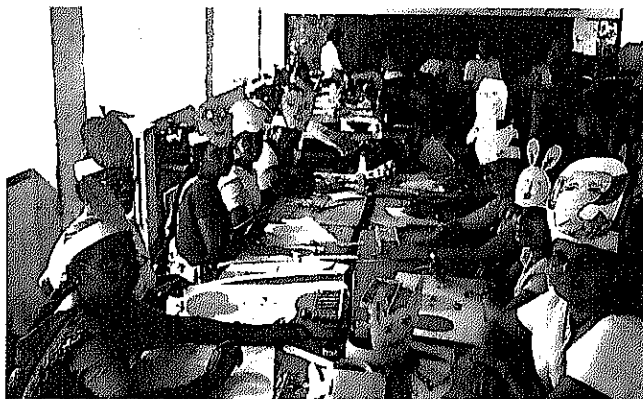
Pour améliorer la qualité de l'enseignement en maternelle, le projet met en place diverses activités destinées à faire comprendre aux acteurs concernés (parents, assistantes maternelles et enseignants) le rôle que jouent les

illustrés dans les écoles maternelles, à leur transmettre les compétences nécessaires pour lire ces ouvrages aux enfants et à développer leur aptitude à fabriquer des jouets à partir de livres illustrés. Dans les ateliers de narration auxquels participent beaucoup d'assistantes maternelles, les membres de l'équipe envoyés par l'organisme d'exécution expliquent comment montrer ces livres aux enfants et comment fabriquer des masques pour réaliser des pièces de théâtre pour enfants, à partir des

ouvrages illustrés.

*1 Cours de transition scolaire : programme de préparation et d'aide aux enfants non-scolarisés pour leur permettre d'intégrer ou de réintégrer le système scolaire à un niveau adapté à leur âge.

*2 Agroforesterie : méthode agricole consistant à pratiquer différentes cultures ou à élever du bétail tout en plantant diverses essences d'arbres.



Ces enseignantes d'école maternelle présentent les masques réalisés pour une pièce de théâtre.

Réforme des programmes de formation et amélioration du fonctionnement de l'Institut de coopération internationale

Réforme des programmes de formation

Le programme de formation au Japon, qui existe depuis un demi-siècle, constitue l'un des principaux axes de la coopération technique de la JICA.

Les programmes de stage au Japon peuvent adopter deux formes : stage spécifique à un pays, et stage en groupe pour différents pays par thème spécifique. Les formations spécifiques à un pays s'adressent essentiellement aux personnes intervenant comme homologues dans les

projets.

Actuellement, la délégation de la responsabilité et de l'autorité des projets aux bureaux à l'étranger se poursuit. Pour accompagner cette évolution en terme de formation, la deuxième phase du plan de réforme de la JICA annoncée en mars 2005 prévoit un budget pour la formation spécifique aux pays dans le budget global des projets. L'objectif est de continuer à promouvoir une association optimale des apports (experts, dépenses d'activités locales, équipements et formation, etc.)

nécessaires pour atteindre efficacement les objectifs du projet.

Pour les stages en groupe, on retient généralement un participant par pays au sein d'un groupe d'États donné. La procédure est basée sur le principe de l'offre et de la demande. Un éventail de stages est proposé à chaque pays candidat en vue de répondre à ses besoins de formation. Dans ces stages, les meilleures technologies mondiales, les connaissances et l'expérience japonaise sont présentées par des formateurs chevronnés. L'apprentissage en groupe, où les participants côtoient des personnes venues de différents pays, leur permet de découvrir les efforts mis en œuvre ailleurs et les résultats obtenus, de se stimuler mutuellement et d'analyser objectivement leurs problèmes spécifiques. Ces stages donnent également une expérience de la résolution de problèmes. Grâce aux stages en groupe, les bureaux à l'étranger n'ont pas besoin de formuler des projets individuels. Reposant sur le principe d'un participant par pays, ces formations constituent un type de coopération particulièrement important pour les pays ou les régions où l'envoi d'experts ou l'exécution de projets se révèle difficile.

Réorganisation complète des stages en groupe

Dans la deuxième phase des réformes



Séminaire de suivi (aux Philippines) pour des stagiaires ayant participé à une formation en groupe intitulée « Volcanologie et technologie Sabo ». Les participants venus de cinq pays ont étudié l'importance de la création et de la mise à jour de cartes des dangers ainsi que du partage d'informations entre les organismes concernés. De plus, ils ont compilé la Déclaration de Manille avant la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes naturelles, qui s'est tenue en janvier 2005.

de la JICA, les contenus et les modalités de réalisation des stages en groupe seront totalement revus, pour permettre à ces formations de résoudre plus directement les problèmes dans les pays en développement. Plus précisément, toute l'offre de formation sera améliorée, pour tendre vers la résolution de problèmes dans les pays en développement. De même, les méthodes d'étude des besoins dans les pays en développement seront revues, pour permettre aux applications d'être en phase avec les questions de développement prioritaires et les programmes des pays.

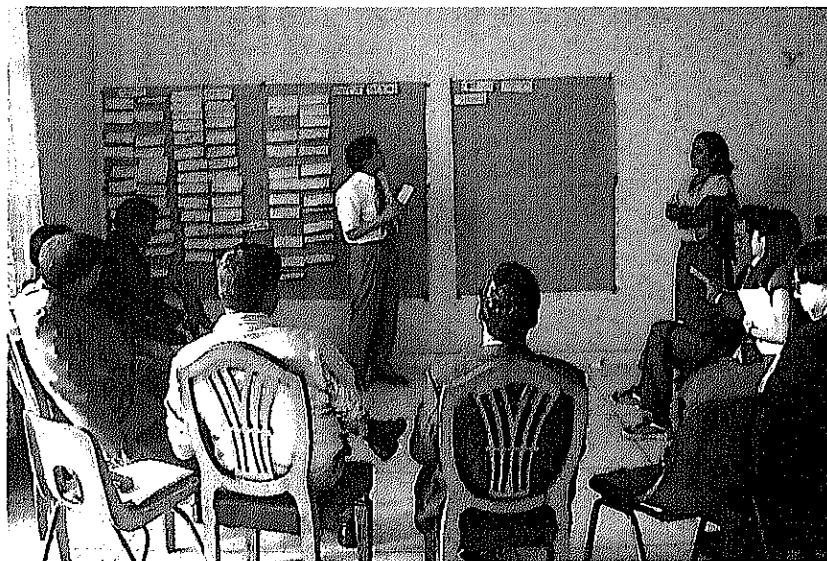
Parallèlement à la refonte globale des stages, des efforts sont également mis en œuvre pour améliorer la qualité des formations individuelles, afin de leur ajouter de la valeur. Dans ce contexte, la JICA soutient la mise en œuvre des plans d'action formulés par les stagiaires (dans lesquels ils précisent les objectifs à atteindre et les actions à entreprendre à leur retour dans leur pays) grâce à un suivi. Ces efforts visent à mettre en valeur l'étude des problèmes organisationnels et sociaux ainsi que la recherche de solutions, qui viennent s'ajouter au concept plus conventionnel du transfert de technologie japonaise à des individus (démarche reposant sur l'apprentissage et la compréhension).

Nouveau positionnement de l'Institut de coopération internationale et extension de sa mission

Jusqu'à présent, l'Institut de coopération internationale (IFIC), créé en 1983, a essentiellement contribué au développement des ressources humaines impliquées dans l'aide ainsi que dans la recherche et les études en matière d'aide au développement. Dans le cadre des réformes entreprises par la JICA pour améliorer son fonctionnement grâce à la gestion par les bureaux à l'étranger, l'IFIC a été défini comme le centre de recherche de la JICA, œuvrant à l'amélioration des compétences, des connaissances et des capacités des ressources humaines nécessaires à l'exécution des projets. Pour ce faire, l'IFIC mène des activités reposant sur les trois axes suivants, pour contribuer à promouvoir l'approche de terrain de la JICA.

Conceptualiser et systématiser l'expérience pratique et le feed-back sur le terrain

Pour promouvoir l'approche de terrain, il convient, tout d'abord, de partager les leçons apprises et l'expérience recueillie sur le terrain. En effet, pour être efficaces, les activités d'aide doivent s'appuyer sur l'association de l'expérience, des connaissances et de la sensibilisation issues de l'expérience sur le terrain. Par



Processus d'identification et d'évaluation des problèmes - utilisé lors de réunions-ateliers sur la méthode de gestion du cycle du projet - présenté par le groupe d'étude sur l'orientation future de la coopération avec les pays en développement dans le domaine de la gestion des déchets solides.

conséquent, l'IFIC effectuera des études de cas sur des projets de la JICA qui s'appuient sur des notions fondamentales, comme la sécurité humaine et le développement des capacités. Les connaissances, les compétences et la sensibilisation aux problèmes, toutes issues de l'expérience sur le terrain, seront compilées et systématisées, avant d'être diffusées au sein de la JICA par le biais d'ateliers et de différents stages. Ainsi, les membres du personnel de la JICA et du personnel associé seront plus nombreux à pouvoir s'appuyer sur les résultats des études dans le domaine de l'aide.

L'expérience recueillie dans le cadre des projets est traduite en plusieurs langues étrangères, avant d'être utilisée pour la coordination. De plus, les méthodes applicables à divers projets, comme les analyses par pays, les études sociales et la gestion de l'aide seront organisées. Par ailleurs, des nouvelles questions de développement et des nouvelles tendances en matière d'aide seront explorées.

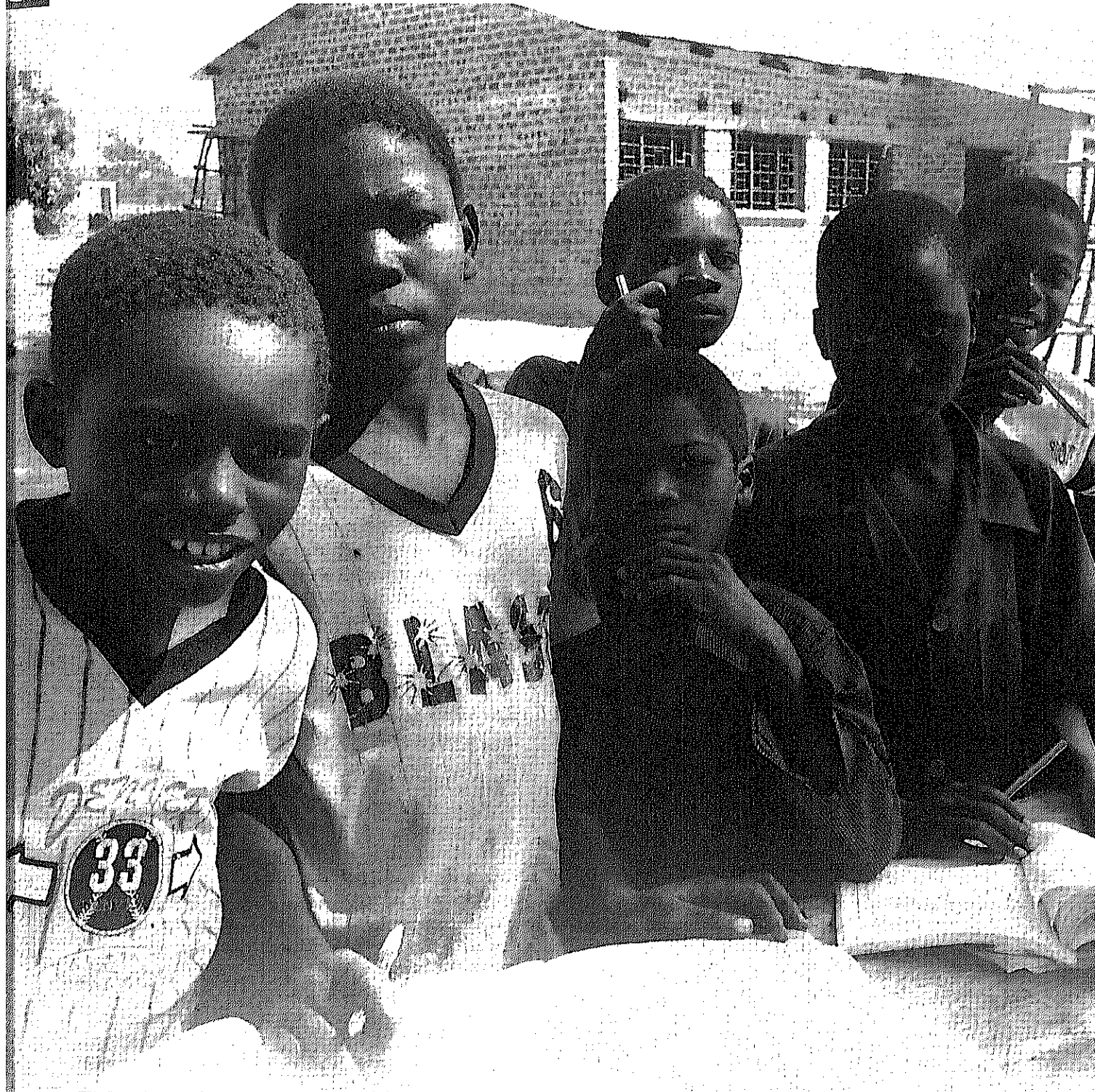
Développement des ressources humaines pour améliorer les capacités de gestion et de résolution des problèmes

Un facteur déterminant de la mise en œuvre des projets avec l'approche de terrain réside dans les excellentes capacités de planification et de mise en œuvre de projets dont disposent le personnel de la JICA impliqué dans les projets sur le terrain et les ressources humaines engagées dans la coopération concrète. Par conséquent, les programmes de développement des capacités des ressources humaines seront revus, en s'appuyant sur les connaissances et l'expérience acquises au sein de la JICA et hors de l'Agence, pour permettre aux ressources humaines d'acquérir les

compétences nécessaires à l'analyse de la situation du pays ou de la région cible, à la compréhension des problèmes à régler et à la détermination de solutions efficaces et rigoureuses. De plus, les efforts seront renforcés pour améliorer les capacités des experts directement impliqués dans le transfert de technologie et dans l'identification et la formulation de projets, et pour améliorer les capacités de futurs experts.

Renforcer l'alliance entre le département d'aide et d'opération et le terrain

La Bibliothèque de la JICA réunit différents types de documents relatifs au développement. L'Agence encourage la collecte et le partage d'informations sur le terrain. Elle s'efforce de créer un environnement permettant au personnel impliqué dans les projets de la JICA d'avoir accès à des informations associées au terrain. Des conseillers seniors de l'IFIC sont affectés à des bureaux de la JICA à l'étranger et à des départements du siège travaillant sur des questions spécifiques pour y effectuer des activités de conseil en s'appuyant sur leur riche expérience et leurs vastes connaissances.

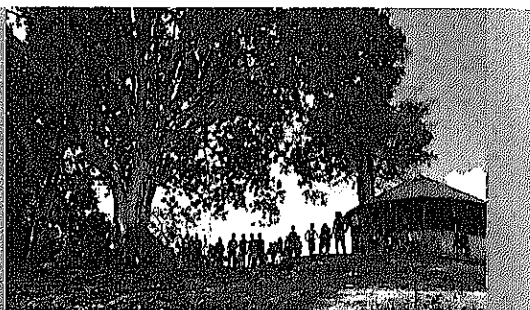


Partie I • APD et programmes de la JICA

Chapitre 1 Aperçu de l'APD du Japon et des programmes de la JICA

- 1 L'APD du Japon et la JICA 26
- 2 Aperçu statistique des activités de la JICA 31

L'APD du Japon et la JICA



Projet mené en collaboration avec une ONG, pour améliorer les services de santé dans les régions isolées sur les rives de l'Amazonie.

Vue d'ensemble de l'APD du Japon

Qu'est-ce que l'APD ?

Divers organismes et groupes, notamment des gouvernements ainsi que des institutions internationales, des organisations non gouvernementales (ONG) et des entreprises privées, apportent leur coopération en soutien au développement économique et social des pays en développement (voir figure 1-1). L'octroi de fonds et le transfert de technologie des gouvernements aux pays en développement constituent l'« aide publique au développement » (APD).

L'APD japonaise comprend trois sortes d'apports : (1) les dons bilatéraux, (2) les prêts bilatéraux et (3) les souscriptions et contributions financières à des organisations internationales (aide multilatérale). Ces différents apports sont décrits ci-après.

Dons bilatéraux

Les dons bilatéraux comprennent la coopération technique, sous forme de transfert de technologie à des pays en développement, et la coopération financière non remboursable sous forme de subventions.

1. Coopération technique

La coopération technique a pour but d'assurer le transfert et la diffusion de technologie, de compétences et de savoir japonais aux pays en développement, afin de former les ressources humaines appelées à jouer un rôle clé dans le développement socioéconomique de leur pays. Elle contribue par ailleurs à renforcer et améliorer les techniques adaptées à la situation de chaque pays, tout en élevant son niveau technologique et en mettant en place de nouvelles organisations et institutions.

Plus précisément, la coopération technique comprend : (1) la formation technique des techniciens et administrateurs des pays en développement, (2) l'envoi d'experts et de volontaires disposant de compétences et de connaissances spécialisées, (3) les études de développement, destinées à la formulation de plans d'aménagement urbain, rural et des transports, à l'exploitation des ressources, etc. et (4) le secours aux victimes de catastrophes et l'aide à la reconstruction.

2. Coopération financière non remboursable

La coopération financière non remboursable repose sur l'octroi de fonds pour construire des établissements scolaires ou hospitaliers ; fournir du matériel et des équipements pour l'enseignement, la formation et les soins médicaux ; et reconstruire après une catastrophe. Elle se divise en six catégories : (1) le fonds général, (2) le fonds pour la pêche, (3) le fonds pour la culture (notamment,

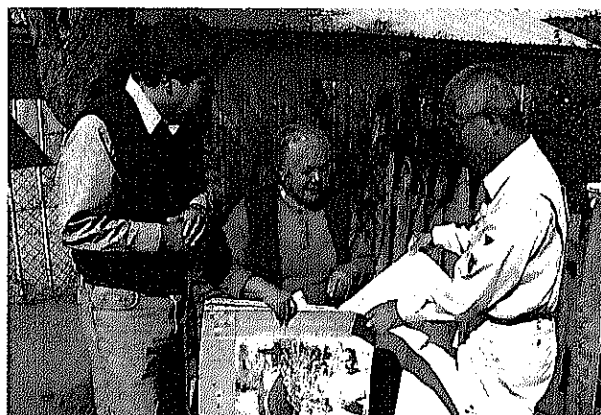
pour le patrimoine culturel), (4) le fonds d'aide en cas de catastrophe (notamment, pour la reconstruction après un conflit), (5) le fonds d'aide alimentaire (KR), et (6) le fonds pour l'augmentation de la production alimentaire (KR2).

La JICA supervise les études du plan de base pour des projets de construction d'installations et de fourniture d'équipements réalisés dans le cadre de cinq catégories de coopération financière non remboursable : (1) le fonds général pour les projets généraux et le programme des bourses d'études pour le perfectionnement des ressources humaines, (2) le fonds pour la pêche, (3) le fonds d'aide au patrimoine culturel, (4) le fonds d'aide alimentaire, et (6) le fonds pour l'augmentation de la production alimentaire. La JICA est également chargée d'effectuer des études, ainsi qu'un travail d'intermédiaire et de liaison.

Prêts bilatéraux

Ces prêts servent à fournir des crédits pour le développement, à long terme et à des taux préférentiels. Il en existe de deux sortes : (1) les prêts d'APD accordés directement à un gouvernement ou un organisme d'État d'un pays en développement, et (2) les financements et investissements du secteur privé – crédits accordés à des entreprises locales ou des sociétés japonaises exerçant des activités dans des pays en développement.

Les prêts d'APD sont généralement appelés « prêts en yens ». Ces derniers ont longtemps été surtout des prêts visant à développer l'infrastructure sociale et économique, telle que routes, barrages, systèmes de communication, développement agricole, etc. Les prêts en nature destinés à soutenir la balance des paiements (coopération financière permettant aux pays qui manquent de devises étrangères d'acheter des biens) et les prêts pour le soutien intellectuel,



Un expert remet des calendriers de culture aux paysans locaux dans le cadre d'un projet destiné à développer et propager les techniques d'agriculture durable dans une région intérieure aride du Chili.

l'éducation notamment, occupent depuis quelques années une place plus importante.

Contributions et souscriptions à des organisations internationales (aide multilatérale)

La coopération multilatérale est une méthode d'aide indirecte par laquelle des fonds sont transmis à des organisations internationales.

Parmi les organisations internationales bénéficiant

de tels apports figurent divers organismes liés aux Nations unies : Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) et Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF). D'autres souscriptions sont effectuées auprès d'autres organisations internationales de financement du développement, telles que la Banque mondiale, l'Association internationale de développement (AID, appelée aussi « deuxième Banque mondiale ») et la Banque asiatique de développement (BASD).

Budget et mise en œuvre de l'APD

Répartition du budget

Le tableau 1-2 montre la répartition du budget de l'APD (compte général), calculé sur la base des classifications précédemment décrites.

Le budget est affecté à 13 entités différentes (voir tableau 1-3). Le ministère des Affaires étrangères, qui est la plus grande agence d'exécution de l'APD au Japon, reçoit la part la plus importante. Outre le budget de la coopération technique supervisé par la JICA, celle-ci englobe le budget de la coopération financière non remboursable et les contributions aux organisations affiliées aux Nations unies, telles que le PNUD.

Les dépenses pour l'accueil de participants à une formation technique et pour diverses études menées à l'étranger (par des organisations apparentées) sont intégrées dans la part du ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie (METI). La JICA reçoit et met en œuvre une part du budget de l'APD administré par le METI pour la réalisation d'études.

Le ministère des Finances reçoit un budget pour le financement des prêts bilatéraux supervisés par la Banque

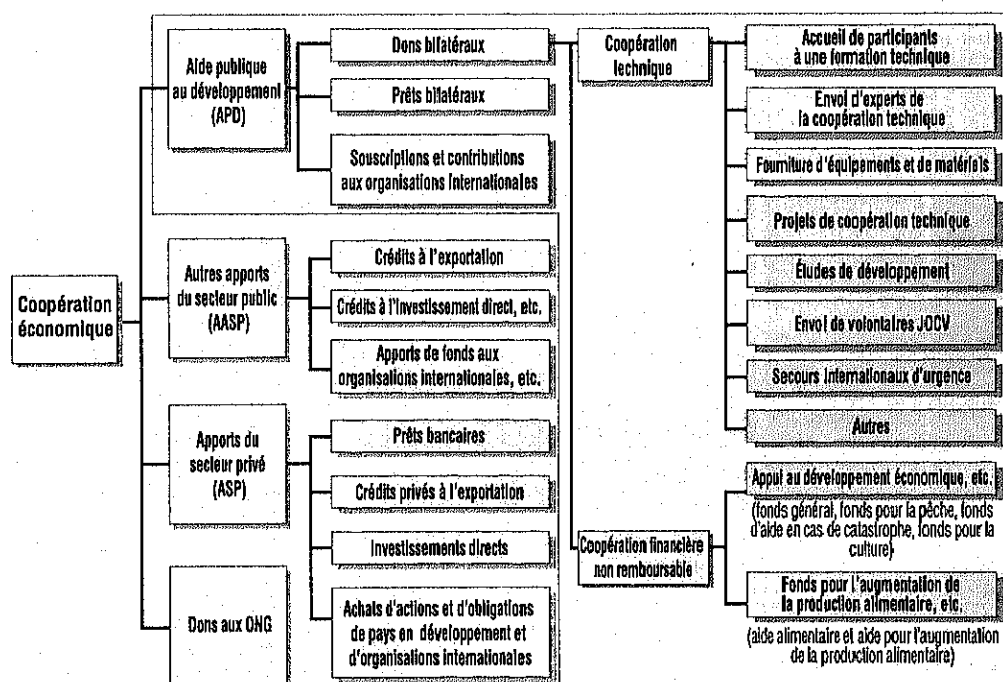
japonaise pour la coopération internationale (JBIC) et les contributions aux institutions financières internationales de développement, telles que la Banque mondiale.

Autres institutions japonaises fournissant des apports d'APD (coopération technique)

Outre la JICA, d'autres organisations entreprennent des activités financées par le budget de coopération technique du gouvernement japonais, dont la Fondation du Japon (JF), le Centre japonais du commerce extérieur (JETRO), l'Association pour les stages techniques à l'étranger (AOTS) et la Société japonaise pour le développement à l'étranger (JODC).

La JF est une institution d'État créée en 1972 pour développer la compréhension entre nations et promouvoir l'amitié à l'échelle internationale. Devenue institution administrative indépendante en octobre 2003, une part du budget qui lui est alloué pour la réalisation de projets provient du budget de l'APD géré par le ministère des Affaires étrangères. Les projets de la Fondation du Japon sont destinés à des pays industrialisés et en développement.

Figure 1-1 Coopération économique et aide publique au développement



Ceux intégrant des échanges personnels avec des pays en développement ou axés sur l'enseignement du japonais et la diffusion de la culture japonaise relèvent essentiellement du budget de l'APD.

Le JETRO est un organisme d'État créé en juillet 1958 pour assurer la promotion de l'ensemble des échanges commerciaux japonais. Depuis la fin des années 1960, il a beaucoup œuvré pour stimuler les importations en provenance des pays en développement. Il a fait venir au Japon des responsables des politiques commerciales ainsi que des cadres d'entreprises privées de pays en développement (exportant au Japon), appuyé la promotion

de réformes économiques et encouragé les pays en développement à exporter au Japon, et détaché ses propres experts dans des pays en développement pour y faciliter la diffusion de la technologie appropriée. Le JETRO, qui a fusionné en juillet 1998 avec l'Institut des économies en développement (IDE), est également devenu une institution administrative indépendante en octobre 2003. Elle conduit actuellement une série d'études et de recherches fondamentales détaillées sur les conditions prévalant dans les pays en développement et plus particulièrement leur situation économique.

L'AOTS est une fondation qui a été instituée en 1959 sous

Tableau 1-2 Budget total de l'APD du gouvernement (compte général)

Type	(Unité : 100 millions JPY, %)		
	Exercice 2004	Exercice 2005	Évolution (%)
	Budget	Budget	
I. Dons	6 303	6 118	-2,9
1. Dons bilatéraux	5 279	5 173	-2,0
1) Aide au développement économique, etc.	1 667	1 765	5,9
2) Aide à l'augmentation de la production alimentaire, etc.	154	0	—
3) Transfert de fonds spéciaux pour réassurance des échanges commerciaux, etc.	40	20	-50,0
4) Aide financière pour la Banque japonaise pour la coopération internationale (JBIC)	300	300	0,0
5) Coopération technique, etc.	3 118	3 087	-1,0
(Affectation de fonds à la JICA)	(1 612)	(1 601)	(-0,68)
2. Souscriptions et contributions aux organisations internationales	1 023	945	-7,6
1) Agences des Nations unies, etc.	709	668	-5,7
2) Organisations Internationales de financement du développement	315	277	-11,8
II. Prêts	1 866	1 744	-6,5
Banque japonaise pour la coopération internationale (JBIC)	1 866	1 744	-6,5
III. Total	8 169	7 862	-3,8

Remarque : Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composants.

Tableau 1-3 Évolution du budget de l'APD dans les ministères et organismes gouvernementaux (compte général)

Type	(Unité : 100 millions JPY, %)		
	Exercice 2004	Exercice 2005	Évolution (%)
	Budget	Budget	
Office du Cabinet	71	57	-18,8
Agence de la police nationale	37	32	-12,1
Agence des services financiers	118	110	-7,0
Ministère des Affaires générales et de la Poste	923	957	3,6
Ministère de la Justice	395	391	-0,9
Ministère des Affaires étrangères	500 065	488 063	-2,4
(Affectation de fonds à la JICA)	(161 200)	(160 077)	(-0,69)
Ministère des Finances	219 912	204 101	-7,2
Ministère de l'Éducation, de la Culture, des Sports, des Sciences et des Techniques	44 274	43 809	-1,1
Ministère de la Santé, du Travail et des Affaires sociales	10 473	10 006	-4,5
Ministère de l'Agriculture, des Forêts et des Pêches	5 479	5 246	-4,2
Ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie	33 602	32 118	-4,4
Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et des Transports	1 072	926	-13,6
Ministère de l'Environnement	445	383	-13,9
Total	816 864	786 198	-3,8

Remarque : Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composants.

Tableau 1-4 Budget de l'APD japonaise et dépenses de coopération technique de la JICA (données du CAD)

	Budget de l'APD pour l'exercice 2005 (compte général)	Année civile 2004				
		Dépenses	Personnes concernées			
			Participants à une formation technique	Experts et membres de missions d'étude	Volontaires JOCV	Étudiants étrangers
Ensemble de l'APD japonaise	786,2 milliards JPY	8 930 millions USD (965,3 milliards JPY)				
Coopération technique du Japon	308,7 milliards JPY	2 899 millions USD (313,4 milliards JPY)	50 958 †	15 797 †	4 819 †	105 810 †
Coopération technique assurée par la JICA	160,1 milliards JPY	1 354 millions USD (146,4 milliards JPY)	17 782	12 012	3 848	0
Proportion de la coopération technique gérée par la JICA	51,8 %	46,7 %				

Remarques : 1. Chiffres pour l'Europe centrale et orientale compris.

2. La coopération technique de la JICA comprend les résultats obtenus à partir des fonds confiés en fiducie par le METI et d'autres ministères.

3. Les valeurs pour les résultats de 2004 sont provisoires.

4. Les résultats indiqués par catégorie de personnes concernées se rapportent aux projets en cours et aux nouveaux projets.

¹. Les résultats par catégorie de personnes concernées sont ceux de 2003.

l'autorité du METI dans le but d'organiser des formations pour des employés d'entreprises privées étrangères. La JODC, qui relève également du METI, est une fondation établie en février 1970 pour encourager le développement industriel dans les pays et les régions en développement, afin de promouvoir les échanges commerciaux avec le Japon. Elle conduit des projets faisant intervenir l'envoi d'ingénieurs, d'experts en gestion, etc.

La JICA dans le système d'aide publique du Japon

La JICA joue un rôle essentiel dans la coopération technique mise en œuvre par le gouvernement japonais.

Le budget de la coopération technique du Japon pour l'exercice 2005 a atteint 308,7 milliards de yens (voir tableau 1-4), soit 39,3 % du total du budget de l'APD. La JICA gère 160,1 milliards de yens, soit 51,8 % du budget de la coopération technique.

La JICA se distingue dans ses activités par la fourniture d'une aide « aux orientations clairement visibles » grâce aux activités de ses membres. Les projets de la JICA constituent donc des éléments clés des contributions en ressources humaines à la communauté internationale attendues du Japon de nos jours. Fin mars 2005, la JICA avait envoyé 294 987 experts de la coopération technique, membres de missions d'étude, JOCV et volontaires seniors dans les pays en développement.

De surcroît, elle avait contribué au développement de ressources humaines : 318 788 agents administratifs et techniques de ces pays avaient en effet été invités à participer à des stages au Japon ou dans les pays en

développement, dans le cadre de la formation pour les pays tiers.

Les projets de la JICA sont de plus étroitement associés aux prêts en yens de la JBIC. La JICA entreprend des études pour soutenir les plans nationaux de développement qui servent d'assise au renforcement des capacités nationales des pays en développement et leur soumet les résultats obtenus dans des rapports. Des projets de construction d'infrastructures publiques, telles que des routes et des hôpitaux ou d'autres suggestions proposées dans ces rapports sont réalisés grâce à des prêts en yens.

En outre, si la coopération technique mise en œuvre par la JICA avait précédemment surtout été axée sur le « développement des ressources humaines », ces dernières années, elle concentre aussi ses efforts sur « l'élaboration des politiques et le renforcement institutionnel » en vue de consolider les fondations des pays en développement.

Dans ces domaines, la JICA met en œuvre des projets qui respectent les programmes de développement de différents pays en développement et les politiques par pays du Japon. Ainsi, tout en assurant la promotion des études par pays afin de déterminer le type d'aide requis par les bénéficiaires, la JICA approfondit en diverses occasions le dialogue avec les autorités gouvernementales de ces pays pour s'assurer que la coopération apportée soit bien en adéquation avec la situation sur le terrain.

Révision de la Charte de l'APD

La Charte de l'aide publique au développement a été approuvée par le Cabinet le 30 juin 1992. Elle a pour objectif de préciser le fondement ainsi que les principes de

Tableau 1-5 L'APD japonaise en 2004 (par type d'aide : valeurs provisoires)

Type d'aide		Apports fournis	Millions USD		100 Millions JPY		Parts en %				
			Montant	Variation 2003/04 (%)	Montant	Variation 2003/04 (%)	APD totale	APD bilatéral			
APD	APD bilatérale	Dons	Coopération financière non remboursable (Europe centrale et orientale et pays émancipés exclus)	4 325,93 4 323,87	154,6 155,0	4 676,33 4 674,10	137,5 137,8	48,4 48,8	73,2 73,7		
			Coopération technique (Europe centrale et orientale et pays émancipés exclus)	2 898,99 2 796,57	1,9 1,8	3 133,81 3 023,09	-5,0 -5,1	32,5 31,6	49,1 47,6		
		Total (Europe centrale et orientale et pays émancipés exclus)	7 224,92 7 120,44	59,0 60,3	7 810,13 7 697,19	48,3 49,5	80,9 80,4	122,3 121,3			
			Prêts aux gouvernements, etc. (Décaissement) (Recouvrement) (Europe centrale et orientale et pays émancipés exclus)	-1 317,37 (6 108,92) (7 426,29) -1 249,80	-189,7 (0,6) (61,43) -166,1	-1 424,08 (6 603,74) (8 027,82) -1 351,03	-183,6 (-6,1) (50,6) -161,6	-14,8 (68,4) (83,2) -14,1	-22,3 (103,4) (125,7) -21,3		
		Total (Europe centrale et orientale et pays émancipés exclus)	5 907,55 5 870,64	-1,8 -7,3	6 386,06 6 346,17	-8,4 -13,6	66,2 66,3	100,0 100,0			
			Souscriptions et contributions aux organisations internationales (BERD exclue)	3 022,28 2 988,36	15,2 17,4	3 267,08 3 230,42	7,4 9,5	33,8 33,7			
		Total (Europe centrale et orientale, pays émancipés et BERD Inklus) (Europe centrale et orientale, pays émancipés et BERD exclus)	8 929,82 8 859,01	3,4 -0,2	9 653,14 9 576,59	-3,6 -6,9	100,0 100,0				
			PNB (valeurs provisoires) % du PNB	(milliards USD, milliards JPY)	4 759,02	8,8	514 450,20	1,4			

Remarques : 1. Taux de conversion défini par le CAD pour 2004 : 1 dollar = 108,1 yens (appréciation de 7,80 yens par rapport au dollar de 2003).

2. Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composants.

3. BERD : Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Elle aide les pays de l'ex-Union soviétique et de l'Europe centrale et orientale à effectuer la transition vers l'économie de marché.

4. Pays et régions émançipés de l'aide : Brunel, Koweït, Qatar, Singapour, Émirats arabes unis, Israël, Hongkong, Chypre, République de Corée, Macao, Libye, Malte et Slovaquie.

cette aide, afin de créer les conditions propices à une mise en œuvre plus efficace et plus rigoureuse, avec l'appui du public japonais et étranger.

Toutefois, la Charte de l'APD a été revue de façon à

prendre en compte les changements de situation intervenus 10 ans après son adoption et la Charte révisée a été approuvée en réunion de Cabinet le 29 août 2003.

Résultats de l'APD japonaise

Résultats de l'APD

En 2004, le montant total de l'APD japonaise s'est élevé à 8,859 milliards de dollars (hors Europe centrale et orientale, nations émancipées de l'aide et contributions à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement [BERD]). Le Japon est le deuxième donateur après les États-Unis (voir tableau 1-6). Son apport d'aide atteint 11,3 % du montant total de l'APD fourni par les 22 États membres du Comité d'aide au développement (CAD), qui s'élevait à 78,569 milliards de dollars. Mais avec un ratio APD/PNB de 0,19 %, le

Japon arrive seulement à la 20e place parmi les membres du CAD.

L'élément de libéralité et le ratio APD/don, considérés comme deux des principaux indices de la qualité de l'aide, demeurent faibles dans le cas du Japon par rapport à l'ensemble du CAD, et des progrès sont attendus.

La JICA estime que l'amélioration du ratio don/APD du Japon passe avant tout par l'intensification des dons bilatéraux, autrement dit l'augmentation de la coopération technique.

Tableau 1-6 APD des pays du CAD en 2003 et 2004

Pays	2004				2003			
	Rang	Total (millions USD)	Ensemble du CAD (%)	Variation 2003/04 (%)	Rang	Total (millions USD)	Ensemble du CAD (%)	Variation 2002/03 (%)
États-Unis	1	18 999	24,2	16,4	1	16 320	23,6	22,8
Japon	2	8 859	11,3	-0,2	2	8 880	12,9	-4,3
France	3	8 475	10,8	16,8	3	7 253	10,5	32,2
Royaume-Uni	4	7 836	10,0	24,7	5	6 282	9,1	27,6
Allemagne	5	7 497	9,5	10,5	4	6 784	9,8	27,4
Pays-Bas	6	4 235	5,4	6,4	6	3 981	5,8	19,3
Suède	7	2 704	3,4	12,7	8	2 400	3,5	20,5
Espagne	8	2 547	3,2	29,9	11	1 961	2,8	14,5
Canada	9	2 537	3,2	24,9	10	2 031	2,9	1,2
Italie	10	2 484	3,2	2,1	7	2 433	3,5	4,3
Norvège	11	2 200	2,8	7,7	9	2 042	3,0	20,4
Danemark	12	2 025	2,6	15,8	13	1 748	2,5	6,4
Australie	13	1 465	1,9	20,2	15	1 219	1,8	23,3
Belgique	14	1 452	1,8	-21,6	12	1 853	2,7	72,9
Suisse	15	1 379	1,8	6,2	14	1 299	1,9	38,3
Portugal	16	1 028	1,3	221,3	20	320	0,5	-0,9
Autriche	17	691	0,9	36,8	17	505	0,7	-2,9
Finlande	18	655	0,8	17,4	16	558	0,8	20,8
Irlande	19	586	0,7	16,3	18	504	0,7	26,6
Grèce	20	464	0,6	28,2	19	362	0,5	31,2
Luxembourg	21	241	0,3	24,2	21	194	0,3	32,0
Nouvelle-Zélande	22	210	0,3	27,3	22	165	0,2	35,2
Total		78 569	100,0	13,7		69 094	100,0	18,6

Remarques : 1. Les pays sont classés suivant l'APD totale.

2. Ce tableau n'inclut pas l'aide fournie à l'Europe centrale et orientale ni aux pays émancipés de l'aide.

3. Les valeurs pour les résultats de 2004 sont provisoires.

Source : communiqué de presse du CAD 2005, Rapport du président du CAD 2004